

# REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL

↪ **Mardi 13 juin 2017**

**FO - SNFOCOS****1) VACANCES DE POSTE**

Nous souhaiterions savoir si les postes ci-dessous ont été pourvus :  
 Dans l'affirmative, à quelle date ?  
 Combien de candidats H/F interne/externe à notre organisme ont postulé et ont maintenu leur demande ?  
 Le choix du (de la) candidat(e) a-t-il été fait ?

1 -

**Appel n°7/2017 – UCANSS n°1660**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Administrateur Infrastructure Hébergement	DSI/DI	10/03/17	Cadre	IVA informaticien	323/537
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 7/2017 – UCANSS 1660****Aucune décision prise à ce jour.****Appel n°16/2017 – UCANSS n°1882**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé d'Appui à la Performance	DPMR/DDAP	20/03/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 16/2017 – UCANSS 1882****La candidate interne n'a pas pris ses fonctions à ce jour.**

La date de prise de fonction de la candidate est-elle connue ?

**Appel n°18/2017 – UCANSS n°1986**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité	Pôle CI2T	20/03/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/09/17				

**Appel 18/2017 – UCANSS 1986**

**Les entretiens sont toujours en cours.**

**Appel n°19/2017 – UCANSS n°2053**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité	Territoire Rhône – Nord Isère	21/03/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/09/17				

**Appel 19/2017 – UCANSS 2053**

**Une candidate (interne) a été retenue.**

**Appel n°22/2017 – UCANSS n°2078**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Opérationnel «Ingénierie de l'Intervention en Entreprise »	DSATAS/DPRP	23/03/17	Cadre	10A	570/785
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/06/17				

**Appel 22/2017 – UCANSS 2078**

**Les entretiens sont toujours en cours.**

**Appel n°33/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	ECAR	DAR/SDR Grenoble	30/03/17	Employé	5A	260 /432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/04/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 33/2017**

**La candidate retenue est une candidate interne. La candidate a pris ses fonctions le 31 mai 2017.**

**Appel n°34/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoirement vacants	2 Experts Techniques de Formation – Pôle Expertise	DAR/DPE	30/03/17	Employé	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 34/2017**

**Les deux candidats retenus internes sont un homme et une femme.**

**Ils ont pris leur fonction le 1<sup>er</sup> juin 2017.**

**Appel n°35/2017 – UCANSS n°2298**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Sécurité Rhône Nord - Isère	DSATAS	03/04/17	Cadre	7	360 /587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/09/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 35/2017 – UCANSS 2298**

**Un candidat (H) institution a été retenu.**

**La date de prise de fonction n'est pas connue à ce jour.**

**Appel n°36/2017 – UCANSS n°2377**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Agence de Bourgoin	DAR/SDR PRP3	06/04/17	Cadre	7	360 /587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/04/17				

**Appel 36/2017 – UCANSS 2377**

**La candidate interne a pris ses fonctions le 15 mai 2017**

**Appel n°37/2017 – UCANSS n°2435**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	8 TCR Annecy	SDR/PP3 Annecy	07/04/17	Employé	4	240 /377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/06/17				

**Appel 37/2017 – UCANSS 2435**

**Les 8 candidats externes retenus ont pris leur fonction le 1<sup>er</sup> juin 2017.**

**Appel n°38/2017 – UCANSS n°2595**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé(e) d'Etudes Tarification	DRPSA/ST PSE	18/04/17	?	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

**Appel 38/2017 – UCANSS 2595**

**Les entretiens sont toujours en cours.**

**Appel n°39/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil	SDR/PP3 Chambéry	?	Employé	4	240 /377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/06/17				

**Appel 39/2017**

**La candidate externe retenue a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2017.**

**Appel n°40/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Manager Territoire Drôme-Ardèche-Loire	DSATAS/DPRP	25/04/17	Cadre	10B ou 11A	595/815 ou 620/860
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/09/17				

**Appel 40/2017**

**Une candidate interne a été retenue. Aucune date de fonction prévue pour l'instant.**

**Appel n°41/2017 – UCANSS n°NVHADD02890**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	9 Techniciens Carrière	DAR/SDCD	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				

**Appel 41/2017 – UCANSS NVHADD02890**

**Les entretiens sont actuellement en cours.**

**Appel n°42/2017 – UCANSS n°NVHADD02870**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Bourg- en-Bresse	SDR/PP2	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				

**Appel 42/2017 – UCANSS NVHADD02870**

**Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.**

**Appel n°43/2017 – UCANSS n°NVHADD02883**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Bourgoin	SDR/PP3	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				

**Appel 43/2017 – UCANSS NVHADD02883**

**Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.**

**Appel n°44/2017 – UCANSS n°NVHADD2872**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	3 Techniciens Conseil Retraite Accueil Grenoble	SDR/PP3	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 44/2017 – UCANSS NVHADD02872**

**3 candidates externes ont été retenues. La date de prise de fonction est prévue le 30 juin 2017.**

**Appel n°45/2017 – UCANSS n°NVHADD02874**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Techniciens Conseil Retraite Accueil Lyon Part-Dieu	SDR/PP1	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 45/2017 – UCANSS NVHADD02874****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.****Appel n°46/2017 – UCANSS n°NVHADD02926**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Pôle International	SDR	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 46/2017 – UCANSS NVHADD02926****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.****Appel n°47/2017 – UCANSS n°NVHADD02884**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite	SDR/PRS	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 47/2017 – UCANSS NVHADD02884****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.**



**Appel n°48/2017 – UCANSS n°NVHADD02881**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Roanne	SDR/PP2	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 48/2017 – UCANSS NVHADD02881****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.****Appel n°49/2017 – UCANSS n°NVHADD02889**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Saint- Etienne	SDR/PP2	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 49/2017 – UCANSS NVHADD02889****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.****Appel n°50/2017 – UCANSS n°NVHADD02906**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	3 Techniciens Conseil Retraite Accueil Lyon Vaise	SDR/PP1	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 50/2017 – UCANSS NVHADD02906****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.**

**Appel n°51/2017 – UCANSS n°NVHADD02909**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Valence	SDR/PP2	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 51/2017 – UCANSS NVHADD02909****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.****Appel n°52/2017 – UCANSS n°NVHADD02902**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Vals les Bains	SDR/PP2	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 52/2017 – UCANSS NVHADD02902****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.****Appel n°53/2017 – UCANSS n°NVHADD02291**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Vénissieux	SDR/PP1	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 53/2017 – UCANSS NVHADD02291****Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.**

**Appel n°54/2017 – UCANSS n°NVHADD02888**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Villeurbanne	SDR/PP1	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 54/2017 – UCANSS NVHADD02888**

**Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.**

**Appel n°55/2017 – UCANSS n°NVHADD02933**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Technicien Conseil Retraite Accueil Villefranche	SDR/PP1	27/04/17	Employé	3	215/337
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	30/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 55/2017 – UCANSS NVHADD02933**

**Une candidate interne a été retenue. Aucune date de prise de fonction prévue pour l'instant.**

**Appel n°56/2017 – UCANSS n°NVHADD02978**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Cadre Manager	DAR/SD CD/DOS MA	10/05/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 56/2017 – UCANSS NVHADD02978**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°57/2017 – UCANSS n°NVHADD02992**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Contrôleur de Gestion	DPMR/DCG	12/05/17	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 57/2017 – UCANSS NVHADD02992**

L'étude des candidatures est actuellement en cours.

**Appel n°58/2017 – UCANSS n°NVHADD03001**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable de Département	DPMR/DCG	12/05/17	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 58/2017 – UCANSS NVHADD03001**

Les entretiens sont prévus semaine 24.

**Appel n°59/2017 – UCANSS n°NVHADD03015**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable de Département	DACF/DCF	12/05/2017	Cadre	9	430/675
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/06/17				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 59/2017 – UCANSS NVHADD03015**

Les épreuves d'assessment sont actuellement en cours.

**Appel n°60/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Provisoire	3 Gestionnaires Intendants/Manutentionnaires	DR	17/05/2017	Employé	4	240/377
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	01/07/17				

**Appel 60/2017**

**Les entretiens sont actuellement en cours.**

**Appel n°61/2017 – UCANSS n°3117**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Agence Retraite St Etienne	DAR/SDR/PRP 2	17/05/2017	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	02/05/17				

**Appel 61/2017 – UCANSS 3117**

**Le PARH a réceptionné :**

**3 candidatures institutionnelles (3H)  
2 candidatures internes (2F)  
1 candidature externe (1H)**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°62/2017 – UCANSS n°3216**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Chargé d'Etudes Marketing	DRC/PM/DMC C	16/05/2017	?	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne					
	externe					
Femme	interne	Immédiate				

**Appel 62/2017 – UCANSS 3216**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°63/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Expert Technique de Formation Pôle Expertise	DAR/DPE	17/05/2017	Cadre	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					

**Appel 63/2017**

**Une candidate interne a été retenue.**

**Aucune date de prise de fonction prévue pour l'instant.**

**Appel n°64/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	4 Référents Techniques Carrière & Déclarations	DAR/SDCD	17/05/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 64/2017**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°65/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Référent Technique Action Sociale	DAS/DVAD	18/05/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 65/2017**

**Le PARH a réceptionné :**

**5 candidatures internes (3H/2F)**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°66/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Référent Technique Retraite Bourg en Bresse	DAR/SDR/PRP2	19/05/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 66/2017****Le PARH a réceptionné :****2 candidatures internes (2F)****L'étude des candidatures est actuellement en cours.****Appel n°67/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Référent Technique Retraite Annecy	DAR/SDR/PRP3	19/05/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 67/2017****Le PARH a réceptionné :****2 candidatures internes (2F)****L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°68/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Référent Technique Retraite Vénissieux	DAR/SDR/PRP1	19/05/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 68/2017**

**Le PARH a réceptionné :**

**5 candidatures internes (1H/4F)**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°69/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Référents Techniques Retraite Villeurbanne	DAR/SDR/PRP1	19/05/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 69/2017**

**A ce jour le PARH n'a réceptionné aucune candidature.**

**L'appel a été déclaré infructueux et relancé sous le numéro 74**



**Appel n°70/2017 – UCANSS n°3426**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Cadre Technique en Gestion Financière	DACF/DCF	29/05/17	Cadre	6	315/512
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	Immédiate				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 70/2017**

**Le PARH a réceptionné :**

**2 candidatures internes (1H/1F)  
1 candidature institutionnelle (1H)  
10 candidatures externes (5H/5F)**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°71/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Responsable Agence Vals les Bains	DAR/SDR/PRP2	29/05/17	Cadre	7	360/587
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/09/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 71/2017**

**Le PARH a réceptionné :**

**2 candidatures internes (2F)**

**L'étude des candidatures est actuellement en cours.**

**Appel n°72/2017 – UCANSS n°3893**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Opérationnel Hte-Savoie/Ain	DSTAS/DPRP	16/06/17	Cadre	10A ou10B	570/785 ou 595/815
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/09/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 72/2017**

**A ce jour, le PARH a réceptionné :**  
- 2 candidatures externes (2 H)  
- 1 candidature institutionnelle (H)

**Appel n°73/2017 – UCANSS n°3897**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Ingénieur Conseil Opérationnel Drôme/Ardèche/Loire	DSTAS/DPRP	16/06/17	Cadre	10A ou10B	570/785 ou 595/815
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/09/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 73/2017 – UCANSS 3897**

**A ce jour, le PARH a réceptionné :**  
- 1 candidature institutionnelle (1 H)  
- 1 candidature externe (1 H)

**Appel n°74/2017**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	2 Référents Techniques Retraite Villeurbanne	DAR/SDR/PRP1	19/06/17	Employé	5A	260/432
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/10/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 74/2017**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 1 candidature interne (1 F).**

**Appel n°75/2017 – UCANSS n°3939**

Vacance	Intitulé du poste	Direction	Date limite candidature	Statut	Niveau	Coefficient
Définitive	Assistant Service Social Ardèche	DSTAS/Service Social	19/06/17	Employé	5B	285/477
Nombre de candidatures reçues		Date prise de fonction prévue	Date de prise de fonction effective			
Homme	interne	01/08/17				
	externe					
Femme	interne					
	externe					

**Appel 75/2017**

**A ce jour, le PARH a réceptionné 3 candidatures institutionnelles (3F)**

**DVAD (DOSICAR)**

2 - Quel est l'état du stock actuel par activité ?

	OD	1ère demande	réexamens	PA P	notification facture	courrier en instance	courrier le plus ancien	Total
22/09/2016	312	144	168	494	1265	95	4 sem	2166
13/10/2016	173 3	194	1397	517	947	39	1 sem	3094
17/11/2016	801	178		357	1078	67	1 sem	1680
12/12/2016	151	151	1365	371	483	86	1 sem	245

**2 – Au 13/06, le stock est le suivant :**

- **OD 1<sup>ère</sup> demande : 306 dossiers**
- **Réexamens : 1 398 dossiers (échéance au 01/10/2017)**
- **PAP : 1 091 dossiers**
- **Notification facture : 953**
- **Courrier en instance : 106**
- **Courrier le plus ancien : 2 semaines**

	6							6
09/01/2017	862	143	719	461	652	70	2 sem	204 5
16/02/2017	161 1	329	1282	192	1078	75	2 sem	295 6
10/03/2017	129 6	187	1109	379	942	74	2 sem	269 1
10/04/2017		121		374	1 014	74	1 sem	158 3
12/05/2017		441		698	1 024	65	1 sem	222 8
13/06/2017								

### **CONTROLE**

3 - Quelle est la situation des stocks ?

Stock Contrôle	09/01/2017	13/02/2017	13/03/2017	14/04/2017	15/05/2017	13/06/2017
	7	17	17	17	17	17
droits propres	1253	1207	1770	2006	2188	
droits dérivés	208	231	343	408	433	
révisions	349	376	369	386	364	
Total	1810	1814	2482	2800	2985	

4- Quelle est la répartition du stock Droits Propres par EJ ?

E.J.	nov-16	déc-16	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17
14/11/2016	57	35	156										
13/12/2016	47	54	307	195	107	43							
19/01/2017	36	25	288	384	195	74	43						
16/02/2017	17	22	101	154	363	282	134	38	11				
16/03/2017	16	25	92	114	191	794	237	120	65	40			
20/04/2017	21	22	44	58	114	476	675	251	177	55	32		

3 -

#### **Stock au 09/06/2017**

<b>DP</b>	<b>2667</b>
<b>DD</b>	<b>427</b>
<b>Révisions</b>	<b>542</b>

4 -

#### **DP par EJ**

<b>EJ &lt; dec 2016</b>	<b>83</b>
<b>déc-16</b>	<b>23</b>
<b>janv-17</b>	<b>50</b>
<b>févr-17</b>	<b>67</b>
<b>mars-17</b>	<b>71</b>
<b>avr-17</b>	<b>166</b>
<b>mai-17</b>	<b>296</b>
<b>juin-17</b>	<b>716</b>

18/05/2017	16	20	44	59	91	321	613	498	291	105	42	28	
13/06/2017													

juil-17	751
août-17	192
sept-17	147
oct-17	65
EJ > oct 2017	40
<b>Total</b>	<b>2667</b>

### LIQUIDATION

5 - La Direction peut-elle nous indiquer le nombre exact et total (agences + siège) de demandes réceptionnées et non enregistrées à ce jour ?

	19/01/2017	16/02/2017	16/03/2017	20/04/2017	18/05/2017	13/06/2017
demandes non enregistrées	404	613	834	795	552	

**5 - La Direction précise que 328 demandes de retraite personnelles sont réceptionnées et non enregistrées à ce jour.**

### MICRO FILM

6 - Quel est l'état des stocks de recherche ?

stock microfilm	13/01/2017	10/02/2017	10/03/2017	18/04/2017	12/05/2017	13/06/2017
recherche interne	492	582	552	355	584	
recherche externe	479	630	543	362	373	
<b>Total</b>	<b>971</b>	<b>1212</b>	<b>1095</b>	<b>717</b>	<b>957</b>	

**6 -**

**Le stock de recherche interne est de 639 au 2.06.2017**

**Le stock de recherche externe est de 380 au 2.06.2017.**

### DPLF

7 - Quel est le volume de dossier dans ce service ?

stock DPLF	31/12/2016	13/02/2017	13/03/2017	18/04/2017	17/05/2017	13/06/2017
terminés	386	30	50	81	99	
non terminés	182	171	157	304	300	
<b>Total</b>	<b>568</b>	<b>201</b>	<b>207</b>	<b>385</b>	<b>399</b>	


**7 - Au 12 juin 2017 :**

**Stock DPLF – dossiers terminés : 136**

**Stock DPLF – dossiers non terminés : 263**

<p><b>8 – Agences décentralisées :</b></p> <p><b>Recyclage :</b> A l'identique du Siège Social, la Direction peut-elle mettre à disposition des agences décentralisées des réceptacles (urnes, ou autres) pour collecter les piles usagées, bouchons plastiques, ampoules, stylos... ?</p> <p><b>Chèque Déjeuner St Etienne :</b> Un agent de Chronopost est venu livrer les chèques déjeuners à Saint-Etienne le lundi 29 mai. Au préalable, il était déjà passé à 2 reprises à compter du 15 mai, mais avait trouvé porte close. La Direction peut-elle communiquer à Chronopost le numéro de téléphone fixe et/ou portable de l'encadrement ?</p>	<p><b>8 –</b></p> <p><b>Recyclage :</b> une étude globale va être lancée prochainement sur la faisabilité et le coût.</p> <p><b>Chèque Déjeuner :</b> La DAR est surprise par cette question car aucun avis de passage n'a été laissé à l'Agence au cours du mois de mai, contrairement à ce qui avait été fait en avril, permettant ainsi au responsable d'aller chercher les chèques directement. La Direction précise que Chronopost est déjà en possession d'une liste de personnes à contacter et de leurs coordonnées.</p>
<p><b>9 - PFS :</b></p> <p>Dans le cadre de la dématérialisation de la demande de retraite, le temps de la conversation téléphonique conseillé est-il toujours de 3 minutes ?</p> <p>Quel est le taux de décroché actuel à la PFS ?</p>	<p><b>9 - Le temps moyen constaté sur la PFS depuis la nouvelle procédure de RDV et la promotion de l'offre digitale est en MOYENNE de 4 minutes. Il est rappelé qu'il n'y a pas de temps imposé et ce sur toutes les typologies d'appel.</b></p> <p><b>Le taux de décroché 2017 de la PFS est de 86.71 % sur l'année (81.52% sur le mois de Mai).</b></p>
<p><b>10 - Appels de candidature Télétravail (30 postes) :</b></p> <p>La Direction a-t-elle terminée le processus de sélection ? Dans l'affirmative, les agents retenus et les non-retenus ont-ils reçu une réponse par Beep ?</p>	<p><b>10 – Les agents dont la candidature est acceptée ont été informés le vendredi 9 juin dernier et sont au nombre de 30.</b></p> <p><b>Ils n'effectueront effectivement le télétravail que sous réserve de la conformité de leur domicile aux normes électriques en vigueur et du niveau de débit de leur accès internet notamment.</b></p> <p><b>Les agents non retenus seront informés au cours de la semaine 24.</b></p>
<p><b>11 Congé Déménagement :</b></p> <p>Quel code doit-être utilisé pour le jour de congé déménagement (hors référent déménagement) ?</p>	<p><b>11 - Le Département Administration du Personnel positionne directement un congé direction, l'agent n'a aucune formalité à accomplir.</b></p>

<p><b>C.G.T.</b></p> <p><b><u>1/Déménagement à Park Avenue début juillet 2017 :</u></b></p> <p>Le personnel installé à Park Avenue et le personnel emménageant début juillet 2017 souhaite connaître les nouvelles modalités d'attribution des places de parking :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agents ayant obtenu une place de parking depuis février 2017 verront-ils leur attribution remise en cause ?</li> <li>• Les demandes de place de parking par les agents nouveaux arrivants à Park Avenue en juillet 2017 seront-elles toutes satisfaites?</li> <li>• Si l'ensemble des demandes de place de parking ne peut pas être satisfaite, quelles sont les modalités d'attribution retenues par la Direction?</li> <li>• Les agents qui s'étaient positionnés sur des options en février pourront ils en changer comme la direction l'avait annoncé lors de la réunion de DP du 19 janvier 2017?</li> </ul> <p><b><u>2/ DSI : Poste Gestionnaire de production / Intégrateur de production</u></b></p> <p>Actuellement, en plus de leur activité d'exploitant du parc de production du CNPI, les agents du service production assurent plusieurs tâches de VIP (ou intégration) comme l'installation de versions sur des plateformes hors production, la maintenance de ces plateformes, leur rafraîchissement.</p> <p>Ces opérations ne relèvent pas du métier de gestionnaire de production mais bien d'intégrateur.</p> <p>L'intégration est un métier à part entière qui demande des qualifications particulières et se situe en conséquence à un niveau différent en termes de grille de rémunération.</p> <p>Aujourd'hui, les agents de la production assument de manière transparente en termes de mérite et de rémunération une partie de cette activité tout en conservant bien évidemment la contrainte de la charge de travail et des responsabilités qui y sont attachées.</p> <p>Sachant que la notion de ressources partagés, comme il est dit habituellement, ne peut être entendue que si le niveau du poste est équivalent, avez-vous l'intention de valoriser les agents de production en modifiant l'intitulé de leur poste, prenant ainsi en compte ces activités supplémentaires avec une rémunération adaptée ou souhaitez-vous revenir à une situation plus cloisonnée où l'exploitant reste uniquement sur le périmètre de la production (respectant ainsi leur fiche de poste actuelle) ?</p>	<p>1 –</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agents ayant obtenu une place de parking en février conservent cet avantage.</li> <li>• Toutes les demandes sont satisfaites à ce jour.</li> <li>• La Direction confirme en effet la réponse apportée le 19 janvier dernier rédigée en ces termes :  <i>« La Direction accepte que ce choix soit temporaire sur la période en question (février à juillet 2017) ».</i></li> </ul> <p>2 - L'organisation nationale prévoit deux types de centre bien distinct à savoir les Centres d'intégration (Marseille/Paris) et les Centres de Production (Lyon/Tours). En conséquence le métier d'intégrateur et les tâches associées sont bien positionnés dans les Centres d'Intégration.</p> <p>Une structure TAN a été créée et a la responsabilité du suivi et de la mise en œuvre de la VIP (Vérification Industrialisation Production) permettant de valider l'exploitabilité de la solution (sauvegardes/reprises, arrêts, ...). Dans le cadre des ateliers de mise en place de la nouvelle organisation, il a été acté (à la demande des Producteurs) de participer à la VIP pour intégrer les gestes d'exploitant à venir et apporter la vision d'exploitant sur les livraisons obtenues du centre d'Intégration pour demander une évolution à court ou moyen terme sur des améliorations d'exploitation. Cette phase constitue également une anticipation des "gestes" à réaliser ensuite en exploitation courante pour constituer une formation en "live".</p> <p>A noter que la part consacrée aux sujets FDR est estimée à 30%, la part du MCO est donc majoritaire et est en phase avec l'intitulé de poste Gestionnaire de Production</p> <p>Le descriptif dans les annonces depuis des années, précise bien aussi que ce poste comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>prendre en charge l'installation, le paramétrage et le suivi d'exploitation des applications dans leurs composantes batch et TP, en VIP (Vérification Industrialisation de Production) et en production (planification, automatisation, surveillance des traitements,</i></li> </ul>
--	---

	<p><i>gestion des sauvegardes, gestions des incidents et reprises en cas d'incident, gestion des demandes).</i></p>
<p><b><u>3/Intéressement CET</u></b></p> <p>Le Code du Travail permet de "placer tout ou partie des sommes reçues sur un compte épargne-temps". Cette disposition est-elle suivie à la CARSAT Rhône-Alpes? Sinon, pourquoi?</p>	<p><b>3 – La Direction rappelle que l'article L 3343-1 du Code du Travail indique seulement que « <u>Si</u> la convention ou l'accord instituant un compte épargne-temps le prévoit, <u>le salarié peut</u> verser dans ce compte tout ou partie des primes qui lui sont attribuées en application d'un accord d'intéressement ... ».</b></p> <p><b>La Loi n'accorde donc pas un droit au salarié à transférer les sommes issues de l'intéressement vers un CET, l'affectation de ces sommes sur un CET est conditionnée aux dispositions de l'accord collectif instituant l'intéressement et le CET.</b></p> <p><b>Or, les accords collectifs institutionnels en la matière ne prévoient pas cette possibilité.</b></p> <p><b>L'article 10 du  <a href="#">Protocole d'accord du 24 juin 2014</a> prévoit que « la prime d'intéressement doit être payée au plus tard avant la fin du second trimestre de l'exercice suivant », et l'accord relatif au CET dans les organismes de sécurité sociale du 8 mars 2016 ne prévoit pas la possibilité d'alimenter son CET avec la prime d'intéressement.</b></p>
<p><b><u>4/Enregistrement des demandes de retraite</u></b></p> <p>Il arrive que des enregistrements en dématérialisé ne produisent pas d'images numérisées. Dans ce cas, la consigne est de renvoyer une demande de retraite papier avec un courrier type, mais celui-ci ne précise pas que la CARSAT a bien reçu la demande mais qu'elle est illisible.</p> <p>L'assuré victime de ce problème technique se demande bien pourquoi l'organisme lui renvoie une 2ème demande...D'une part, pourquoi n'existe-t-il pas un courrier type qui pourrait apporter un minimum d'explications afin que l'assuré n'en vienne pas à penser qu'on a perdu son document et qu'il mette en doute le professionnalisme des agents? D'autre part, pourquoi ne pas récupérer la demande papier afin de lui faire suivre à nouveau le processus de dématérialisation?</p> <p>En effet, le fait de renvoyer une deuxième demande fait perdre les informations qui figuraient sur la première, soit par exemple le tampon de délivrance et de réception du document qui garantissent des droits en termes de date d'effet pour les assurés, comme pour l'étude de la Garantie de Versement par exemple.</p> <p>Non seulement, l'assuré peut se retrouver lésé par les nouvelles dates de réceptions et de délivrance, mais de plus, la garantie de versement au bout de 4 mois est remise en cause pour l'assuré (mais pas pour les statistiques!)</p> <p>Ce problème génère des difficultés aussi bien pour les assurés que pour les salariés qui doivent gérer ces situations au téléphone avec eux.</p> <p>La direction est au courant de ce dysfonctionnement, pour autant, quelles solutions sont envisagées actuellement et si oui, quand seront-elles mises en œuvre? Sinon,</p>	<p><b>4 - La SDR n'a pas connaissance des problèmes évoqués et précise les éléments suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si des anomalies capture ne permettant pas de voir des images peuvent se produire, il est bien entendu fait appel à la demande papier qui est conservée</li> <li>- il est vrai que parfois des agents reçoivent des phases à traiter mais n'ont pas les images à disposition (les images arrivent avec retard, parfois 1 semaine, mais elles arrivent)</li> <li>- A aucun moment la consigne d'envoyer une 2ème demande à l'assuré n'a été donnée (de toute façon, au Pôle international, s'agissant de formulaires de liaison étranger cela ne serait pas possible ...)</li> <li>- en tout état de cause, si une demande a été capturée, et si les images étaient définitivement perdues, une phase a été ouverte et tous les éléments concernant la date de délivrance et dépôt de la demande peuvent être récupéré, donc l'assuré ne serait pas lésé.</li> </ul> <p><b>Enfin, si le problème évoqué est récurrent comme semble l'indiquer la question, la SDR demande que des NIR lui soient communiqués pour étudier ces anomalies et prendre des mesures adéquates.</b></p>



<p>quelles sont les décisions de la direction pour pallier cette difficulté?</p>	
<p><b><u>5/Agence de Villefranche:</u></b></p> <p>La direction a répondu le mois dernier que le syndic s'était déplacé et avait diligenté la société de maintenance pour le chauffage. Celle-ci est-elle venue et si oui, quelles sont ses conclusions? Concernant l'isolation des fenêtres, une date a-t-elle été communiquée à la direction par le syndic pour le rendu de sa décision?</p>	<p><b>5 - Le syndic s'est déplacé et n'a constaté aucun dysfonctionnement au niveau du chauffage.</b> <b>Concernant l'étanchéité des fenêtres, le patrimoine attend encore la réponse du syndic (Mme DUMOULIN a été relancée).</b></p>
<p><b><u>6/ Agence de Villefranche: aménagement /bureau accueil du public</u></b></p> <p>La direction ayant répondu le mois dernier que le Patrimoine avait élaboré un plan pour répondre aux besoins sollicités par les agents et qu'un devis était en attente, peut-elle dire maintenant à quelle étape en est le plan?</p>	<p><b>6 - Le PATRIMOINE a rencontré le responsable d'agence pour discuter du projet.</b> <b>Le plan sera revu avec l'ensemble des préconisations y compris la demande d'un devis réactualisé qui doit prendre en compte l'évolution du concept SGMAP à venir.</b></p> <p><i>L'ouverture à l'arrière du bureau d'accueil sera réalisée vendredi 16 juin matin.</i></p>
<p><b><u>7/ Déménagement Agence Lyon Part Dieu à Verdun:</u></b></p> <p>Les agents en formation arrivés récemment en immersion à l'agence Lyon Part Dieu ont-ils la possibilité de choisir entre les différentes options de prise en compte du temps de trajet et du coût de transports? Sinon, pourquoi ?</p>	<p><b>7 – La Direction répond par l'affirmative : il s'agit en effet d'un stagiaire qui sera affecté au terme de sa formation à l'agence LPD.</b></p>
<p><b><u>8/Chaleur estivale:</u></b></p> <p>Depuis quelques jours, les chaleurs estivales se font ressentir. Le personnel a été destinataire d'un mail indiquant qu'il n'y aurait pas de climatisation dans les services avant le départ en raison des travaux de l'immeuble. La direction envisage-t-elle tout de même de donner au personnel les moyens de travailler dans de meilleures conditions? Sinon, à partir de quel degré le personnel peut-il utiliser le droit de retrait sachant que dans certains services, il fait 33 degrés à 10h du matin certains jours? La CGT a interpellé la direction en début de semaine sur le sujet en demandant qu'un message d'informations soit envoyé au personnel sur les solutions envisagées, mais pour l'instant, aucune suite n'a été donnée à cette demande.</p>	<p><b>8 – La Direction confirme tout d'abord qu'il n'est en effet pas possible de mettre en fonctionnement le système de rafraîchissement compte tenu des conséquences désastreuses qui pourraient arriver (inondation).</b></p> <p><b>Les dispositions suivantes ont été prises et font l'objet d'une information à l'ensemble du personnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aération des locaux tôt le matin par les gardiens</b></li> <li>- <b>Mise à disposition de ventilateurs pour les secteurs particulièrement exposés (côté SUD en priorité)</b></li> <li>- <b>Mise à disposition, au niveau du Service de Santé au Travail et du secrétariat du département du patrimoine, de brumisateurs</b></li> </ul>
<p><b><u>9/ Refus de temps partiels:</u></b></p> <p>Nous souhaitons attirer l'attention de la direction sur les refus de temps partiels en général et en particulier sur ceux demandés pour des raisons de fatigue ou</p>	<p><b>9 – La Direction rappelle tout d'abord que sur un plan légal, le travail à temps partiel n'est pas un droit pour les salariés. Une demande formulée dans ce cadre peut tout à fait être refusée et motivée par un motif objectif</b></p>

<p>d'épuisement. En effet, un certain nombre d'agents se tourne vers cette solution quand il y a souffrance au travail en raison de la pression productive toujours plus forte, de la charge de travail qui ne faiblit pas (contrairement aux prévisions régulièrement annoncées au travers des communications de la CNAV), des problèmes relationnels qui en découlent dans les équipes ou de l'usure provoquée par l'exercice du métier, quand ce n'est pas tout à la fois.</p> <p>Et quand les agents n'arrivent pas obtenir ce temps partiel qui leur permettrait de reprendre un peu leur souffle et d'atténuer les effets de cette souffrance au travail sur leur santé et parfois sur leur vie privée, le désespoir peut s'installer suivi d'arrêts maladie longs, voire d'invalidité.</p> <p>Des agents nous disent aujourd'hui être à bout de force. Les changements de service qui pourraient soulager les agents dans certaines situations sont devenus des exceptions, les refus pour une première demande de temps partiel ou pour une réduction plus importante du temps de travail sont nombreux.</p> <p>Nous rappelons que la direction a une obligation de résultats quant à la préservation de la santé des salariés et la diminution des effectifs contrainte par la COG ne peut être recevable comme contre argument à cette obligation.</p> <p>La direction doit revoir sa politique en matière de temps partiel. Accorder un temps partiel, que ce soit à un jeune parent ou à un agent plus ancien, c'est prendre une option pour préserver sa santé de façon durable et, par ricochet, pour une diminution de l'absentéisme au travail. L'organisme affiche dans son logo la notion de santé au travail mais il ne suffit pas d'afficher, il faut le faire et le temps partiel est l'une des pistes qui pourrait améliorer un peu la situation du personnel en souffrance.</p> <p>Que répond la direction?</p>	<p><b>et vérifiable afférent à la production ou à la bonne marche de l'entreprise.</b></p> <p><b>Néanmoins, la Direction a bien conscience que le temps partiel est un levier en matière de QVT, c'est d'ailleurs bien dans cet esprit par exemple qu'a été négociée la disposition du contrat de génération relative à la prise en charge des cotisations retraite des salariés âgés remplissant certaines conditions qui vont bien au-delà des dispositions nationales.</b></p> <p><b>D'une manière générale, la Direction est attentive à ce que des solutions satisfaisantes pour l'ensemble des acteurs soient trouvées, dans un souci d'équité entre les différentes Branches et dans une recherche d'adéquation entre les intérêts de l'Organisme et les besoins des collaborateurs.</b></p> <p><b>La Direction rappelle également que la souplesse des horaires variables, applicable depuis le 1<sup>er</sup> février dernier, pour la durée des travaux de rénovation de l'immeuble Flandin et à l'ensemble des agents de la CARSAT, constitue également un élément relevant de la QVT et s'inscrivant pleinement dans le cadre de la notion de santé au travail.</b></p>
<p><b><u>10/Conseillers retraite /scanners:</u></b></p> <p>La direction a répondu le mois dernier qu'un autre scanner allait être commandé compte tenu que les tests avec le matériel de la DSI n'ont pas donné les résultats attendus.</p> <p>Cette commande a-t-elle été effectuée et les tests ont-ils commencé?</p>	<p><b>10 - La Direction précise que la demande concernant l'achat de scanners portables, afin de mener une expérimentation sur la numérisation de documents en point accueil retraite auprès de 3 conseillers retraite, a été transmise au service en charge des achats à la DSI.</b></p> <p><b>Dès réception du matériel, les tests pourront recommencer.</b></p>
<p><b><u>11/Dénonciation d'usage à la prévention</u></b></p> <p>Le travail à domicile des ingénieurs et contrôleurs de sécurité de la prévention des AT/MP a toujours été une pratique validée par la direction du service.</p> <p>Les agents sont dotés d'ordinateurs portable avec clés 4G ou Colibri afin de se connecter à l'extérieur de la Caisse, ainsi que de téléphone portable, et sont donc joignables quel que soit le lieu de travail.</p> <p>Afin d'éviter des trajets, et donc des frais et des risques routiers, les agents réalisent les tâches administratives (rapport, courriers, etc..) à leur domicile après ou avant leurs interventions en entreprises. Cette pratique permet d'éviter des pertes de temps en trajets qui pour certains sont supérieurs à deux heures aller/retour, entre leur</p>	<p><b>11 - La plupart des préventeurs du service exerce leur activité sur le terrain ; le terrain comprend le champ de l'entreprise et de l'ensemble des partenaires. En dehors de ces activités de terrain, des temps sont réservés à la coordination interne, à l'échange de pratiques au sein des équipes, à l'activité d'écriture (formulation des préconisations suite à visites), aux contacts externes hors visite d'entreprises (mails, téléphones) et aux reporting d'activité. Il n'est donc pas prévu à priori d'activité au domicile. Concrètement et pour rappel, la semaine de travail pour le collectif de préventeurs s'organise de la manière suivante :</b></p> <p><b>Lundi : journée présentielle au bureau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivis et préparations des interventions</b></li> <li>- <b>Coordinations internes et reporting d'activités</b></li> <li>- <b>Gestion des contacts entreprises et autres</b></li> </ul>

<p>bureau et leur domicile, sachant que les agents habitent le plus souvent, sur leur secteur, ce qui représente une économie de frais de déplacement pour la caisse.</p> <p>Ce travail administratif à domicile ne remet nullement en cause la présence au bureau, lors des journées de permanence administratives (en général le lundi).</p> <p>Depuis la nouvelle réorganisation du service Prévention, certains managers interdisent le travail à domicile des agents de leurs équipes. Ce qui se traduit par une augmentation des trajets routiers, une augmentation des frais de déplacement, une augmentation du risque routier, une perte de temps, et une dégradation de l'ambiance de travail dans les équipes.</p> <p>La direction peut-elle nous éclaircir sur ces situations, qui sont constituent une remise en cause d'un usage au sein du service prévention ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Recherches liés au métier de conseil et de contrôle en prévention</b></li> <li>- <b>Tout autre travail dit administratif</b></li> </ul> <p><b>Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : présence « terrain »</b>  <b>Interventions en entreprises,</b>  <b>Groupes de travail, locaux, régionaux, nationaux (programmes, projets, ...)</b></p> <p><b>En fonction des impératifs imposés par l'activité des entreprises, chaque préventeur peut solliciter sa hiérarchie pour sortir de ce cadre (ex : présence en entreprise nécessaire le Lundi).</b>  <b>La mise en place de la nouvelle équipe de manager en janvier 2016 a été l'occasion de rappeler ce fonctionnement. La gestion de l'activité au domicile n'est pas prévue dans cette organisation. Elle revêt un caractère d'exception, notamment dans les cas suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>un rendez-vous externe se termine plus tôt que prévu</b></li> <li>- <b>un rdv est annulé dans le courant de la journée,</b></li> </ul> <p><b>Ces cas exceptionnels permettent d'éviter à ceux dont le domicile se trouve éloigné du bureau de faire des kilomètres inutiles. Ces exceptions impliquent une information et un accord de la hiérarchie. En effet, le travail à domicile dans le cadre du contrat de travail implique au préalable d'avoir clarifié les questions de la mesure de la charge de travail, de la protection des données personnelles, du droit à la déconnexion entre autres. D'autre part, d'un point de vue juridique, l'application des dispositions du code du travail applicables au domicile est posée et engage la responsabilité conjointe du salarié et de l'employeur.</b>  <b>Le travail à domicile au sein de la Carsat Rhône Alpes a été posé pour l'ensemble des directions, pour l'ensemble des métiers. Il est encadré par les règles du télétravail. Un certain nombre de service et de fonction sont inscrits dans ce dispositif. Ce n'est pas le cas du service prévention.</b></p>
<p><b><u>12/Agence de Bourgoin Jallieu</u></b></p> <p>Lors de la réunion des Délégués du Personnel du 20/04/2017, la CGT avait attiré votre attention sur la situation de l'Agence de Bourgoin en matière d'insuffisance des effectifs.</p> <p>En réponse, un TCR est arrivé le 29/05/2017 (mais avec son portefeuille...), néanmoins la situation est tout de même très tendue et aucune mutualisation n'est mise en place. Nous vous rappelons qu'une cinquantaine de communes a été rattachée à l'agence, avec une seule personne supplémentaire prévue. Mais à ce jour, il manque toujours deux TCR.</p> <p>La situation de stress que vivent les agents a favorisé l'incident (déclaration AT d'un</p>	<p><b>12 - La Direction est attentive à la situation de l'agence retraite de Bourgoin.</b></p> <p><b>Un TCR de Villeurbanne a été muté par anticipation (1 an d'anticipation). Comme habituellement, ce TCR terminera son portefeuille avant d'en prendre un nouveau : il s'agit d'une règle habituelle pour toute mutation interne de TCR ....</b></p> <p><b>En outre, un TCR est actuellement en formation d'fi retraite et en phase d'immersion sur le traitement des droits propres. Il rejoindra définitivement l'agence à l'issue de celle-ci.</b></p> <p><b>La nouvelle responsable réinterroge aussi l'organisation.</b></p>

<p>TCR) du vendredi 19 Mai 2017 qui a été signalé immédiatement à la Direction, compte tenu de l'impact sur l'équipe.</p> <p>Quelle solution la Direction va-t-elle mettre en place ?</p>	<p>S'agissant de l'incident survenu le 19 mai, le responsable de pôle s'est rendu immédiatement sur place et a reçu tous les membres présents de l'équipe. Un accompagnement RH va se déployer rapidement sur la structure afin de soutenir l'équipe.</p>
<p><b><u>13/Appel de poste n° 27 du 10/03/2017</u></b></p> <p>Comme suite à la nomination d'un candidat dans ce poste, un agent qui avait postulé a souhaité savoir quels étaient les critères de sélection pour être reçus. A ce jour, malgré une 1ère demande le 21/04/2017, elle n'a pas eu de réponse.</p> <p>La Direction peut-elle faire le nécessaire ?</p>	<p><b>13 - Les services RH sont attentifs aux demandes des collaborateurs qui souhaitent échanger sur l'étude de leur candidature.</b></p> <p><b>Malencontreusement, cela n'a pas été le cas pour cette candidate. La chargée de recrutement contacte cette dernière dans les meilleurs délais afin de lui apporter une réponse.</b></p>
<p><b><u>14/ Etat des lieux des agences retraite:</u></b></p> <p>Lors de la mise en place des agences, dont la première remonte à quasiment 20 ans, des effectifs théoriques en équivalent temps pleins avaient été fixés au regard de la charge de travail estimée à l'époque par la direction pour chacune d'elles avant son ouverture.</p> <p>La CGT souhaiterait savoir si la direction a fait une nouvelle évaluation des besoins en effectifs pour toutes les agences, compte tenu de l'augmentation des charges de travail due notamment à l'évolution de la législation, à sa complexification, à la mise en place de mesures gouvernementales qui nient totalement l'origine du problème caractérisé par le manque évident de moyens humains et les conséquences des décisions prises également par la CNAV sur le travail réel et qui alourdissent encore un peu plus le traitement des dossiers?</p> <p>Si oui, est ce que cette nouvelle évaluation a été faite pour toutes les agences? Sinon, pour lesquelles? Si cela n'a pas été fait du tout, pourquoi?</p> <p>En effet, le fait de ne pas réévaluer les besoins en postes a non seulement un impact sur les assurés sociaux pour qui le service se dégrade très clairement (il n'y a qu'à voir les annonces de fermetures au public qui se multiplient dans les CARSAT cet été et dans la nôtre en particulier), mais aussi sur la vie au travail des agents: difficultés de plus en plus prégnantes pour poser ses congés, pour bénéficier de l'Horaire Variable comme pour rester dans des horaires raisonnables compte tenu de la charge de travail, pour obtenir son temps réduit...Car le bénéfice de ces simples droits met déjà plus ou moins en difficultés une équipe en fonction de son importance.</p> <p>La direction a pour seule réponse l'augmentation de la pression productive toujours plus forte pour des objectifs devenus inatteignables.</p> <p>Tous les agents, cadres de proximités et employés d'exécution souffrent à différents degrés de cette pression exponentielle jusqu'à ce que celle-ci se traduise presque physiquement sur eux.</p> <p>La direction ne peut plus regarder ailleurs quand on lui parle de santé au travail car la situation s'aggrave de jour en jour.</p>	<p><b>14 – La Direction rappelle que la branche vieillesse, comme les autres branches du régime général de la sécurité sociale, assure ses missions dans le cadre d'une Convention d'Objectifs et de Gestion signée avec le Ministère.</b></p> <p><b>De la même manière, la CARSAT-RA se trouve dans une situation identique avec le Contrat Pluriannuel de Gestion signé avec la CNAV.</b></p> <p><b>Ces dispositifs fixent le cadre politique et les moyens alloués pour assurer les missions dont l'Organisme a la responsabilité.</b></p> <p><b>Il est impensable que la gestion d'un organisme ne soit pas assurée dans le respect de ces textes et il appartient à chaque Direction d'organisme, au regard de l'analyse menée par les directions de branche, de fixer des priorités en termes d'embauches et d'organisation du travail.</b></p> <p><b>C'est dans ce cadre qu'il a été décidé que le cœur de métier de la retraite, au niveau de la gestion vieillesse, devait être prioritaire sans que pour autant les autres secteurs d'activité ne bénéficient pas des effectifs nécessaires pour assurer leurs propres missions.</b></p> <p><b>Concernant les agences retraite et sur la base des effectifs fixés à leur création, une analyse est réalisée pour ajuster au mieux les effectifs nécessaires au regard des évolutions des charges et de la situation de chaque agence au regard notamment du présentisme et dans le respect des priorités générales qui sont fixées en CODIR.</b></p> <p><b>Il n'existe pas d'analyse globale régulière de chaque agence mais une analyse exercice par exercice compte tenu des besoins, de la situation de chaque agence et au regard des possibilités d'embauche générales.</b></p>

<p>Pour rappel, la direction a pratiqué plus de 110 embauches ces derniers mois pour effectuer des remplacements de postes, mais toujours dans le cadre du CPG qui prévoit une suppression de 58 postes. Elle nous dit régulièrement que les services de productions sont relativement épargnés par ces diminutions de postes au détriment des services transversaux. Mais c'est oublier un peu vite que les agents des services transversaux ont un travail qui ne disparaît pas avec leurs postes. Tous les agents de la CARSAT ont récupéré au fil du temps, d'une façon ou d'une autre, tout ce travail en plus du leur et cette masse est bien loin d'être anodine comme la direction semble le penser.</p> <p>Pour preuve, a-t-elle seulement évalué cette charge supplémentaire? Il semblerait que non, peut-être qu'elle ne pourrait plus soutenir que la CARSAT recèle encore des recoins inexplorés en termes d'organisations...</p> <p>Par ailleurs, les agents des services transversaux n'ont pas à être sacrifiés sur l'autel des délais de traitement de la retraite, sans compter qu'eux aussi font face à des charges de travail qui mériteraient bien toute l'attention de la direction.</p> <p>Celle-ci a une responsabilité en termes de santé au travail et elle ne peut continuer à pressurer un personnel de plus en plus à bout en discutant des CPG totalement en dehors de la réalité du terrain. Car si elle continuait malgré tout à les accepter, ce qui voudrait dire par là qu'elle pense encore pouvoir réaliser ses objectifs, même à n'importe quel prix, elle prend très clairement le risque d'une aggravation du climat social déjà très tendu, que ce soit en termes relationnels dans les équipes ou en termes de motivation au travail.</p> <p>A elle de choisir.</p> <p>Mais elle doit savoir que le personnel quant à lui, reste toujours le décideur de ce qu'il accepte et n'accepte pas et de ses moyens d'actions avec les Organisations Syndicales et les Instances Représentatives du Personnel.</p>	
<p><b><u>15/ Agence de Valence/parking :</u></b></p> <p>La direction a-t-elle reçue une réponse concernant la gratuité des places de parking, ce qu'elle nous avait dit attendre lors de la réunion de février ?</p>	<p><b>15 - La Mairie ne s'est toujours pas prononcée sur la possibilité de gratuité des parkings sur la place d'ARMES.</b></p>
<p><b><u>16/ Agence de Valence/locaux :</u></b></p> <p>En février, la direction devait prendre contact avec le propriétaire pour une intervention sur la porte d'entrée qui est lourde et non adaptée aux personnes handicapées ? Quel est le résultat de la rencontre ?</p> <p>De plus, l'étude en cours pour la signalétique est-elle terminée et si oui, a-t-elle été mise en place ?</p> <p>Plus globalement, la direction avait annoncé une étude pour améliorer les locaux de l'agence et présenter le dossier à la CNAV. Peut-on nous dire où en est cette étude ?</p>	<p><b>16 - Le propriétaire étudie la possibilité de remplacer les portes d'accès actuelles à vantaux par une porte automatique (entrées côté CARSAT et ECOLE).</b></p> <p><b>Le département du patrimoine va rencontrer la responsable d'agence le 19 juin prochain afin de définir les besoins.</b></p> <p><b>Un nouveau dossier concernant des modifications importantes au niveau immobilier sera présenté au Conseil d'Administration en octobre prochain pour envoi à la CNAV et réalisation sur 2018.</b></p>

<p><b>C.F.D.T.</b></p>	
<p><b><u>A - APPELS DE POSTE :</u></b></p> <p>Nous souhaiterions savoir pour les postes suivants : Combien de candidats ont postulé en interne et en externe, en distinguant les hommes et les femmes ? Combien ont été reçus ? Si la Direction de la Branche a transmis sa ou ses propositions à la Direction Générale ? Si la décision est prise par le Directeur Général, la date d'affectation et si le candidat retenu est un homme ou une femme ?</p> <p>Nous demandons à la Direction de nous préciser la date effective de prise de poste du candidat retenu.</p>	
<p><b><u>1. Appel de candidatures Internes 26/2016 (UNCANSS n° 0021523) – Un(e) Contrôleur de Sécurité – H/F – Groupe CI2T (Compétence Innovation Travail Transformation) – Niveau 7 – Coeff. 360/587 - Statut cadre – A pourvoir au 1<sup>er</sup> Septembre 2016 – Définitivement Vacant - Date limite de réception 17/06/16.</u></b></p> <p>La Direction nous a informé en juin 2016 avoir reçu 23 candidatures 2 institution (H) 21 externes (14H/7F) puis en juillet que cet appel s'avérait infructueux. En septembre « qu'un nouvel appel sera lancé » et en octobre la Direction réaffirme sa réponse « cet appel a été déclaré infructueux, un deuxième appel va être lancé ».</p> <p>En novembre « Aucun appel n'a été lancé à ce jour ».</p> <p>En décembre « L'opportunité de relancer ce poste sera étudiée dans le cadre de la nouvelle campagne de recrutement qui sera faite dans le cadre de la promotion de contrôleurs et ingénieurs 2017 ». En janvier la Direction précisait « la campagne de recrutement s'effectue à partir de début mars, pour prendre en compte les demandes éventuelles de mobilité interne et garantir une intégration des nouveaux embauchés pour la session de formation à l'agrément qui débute en septembre. »</p> <p>En mai la Direction précisait « Un appel interne et externe ont été effectués simultanément.</p> <p>L'information de cette offre a bien fait l'objet d'une annonce sur le portail interne comme c'est le cas pour toute offre d'emploi avec une durée classique pour permettre aux personnels internes et institutionnels de postuler. Cette offre a été prolongée en externe et ouverte sur d'autres portails de recrutement. Cette prolongation sur les sites de l'UNCANSS, APEC et sur d'autres sites externes comme VIADEO, INDEED avaient pour but d'élargir la recherche de candidats afin d'attirer des profils diversifiés ».</p> <p>Suite à la réponse de la Direction aux D.P. du 18 mai 2017, il apparaît que ce poste qui était à « pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2016 » n'est toujours pas remplacé</p>	<p><b><u>1 – Appel de candidatures Internes 26/2016 (UNCANSS n° 0021523)</u></b></p> <p><b>Le recrutement est en cours et des entretiens vont avoir lieu durant le mois de juin.</b></p>

à ce jour.

La Direction peut-elle nous donner des explications ?

Qui assume l'intérim de ce poste ?

A-t-elle reçu de nouvelles candidatures ?

**2. Appel de candidatures Internes 66/2016 – 3 Agents Retraites Contrôleurs – H/F – La Direction de l'Agence Comptable et Financière – Département Contrôle National – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% technicité + 5% prime de responsabilité – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 07/11/16**

Lors des DP de novembre 2016 la Direction nous précisait « Le PARH a réceptionné 4 candidatures internes (4F).

A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours ».

En décembre « Le processus de recrutement est toujours en cours : aucun entretien n'est programmé à ce jour ».

En janvier « La Direction a retenu une candidate interne qui a pris ces fonctions le 2 janvier dernier. Deux des trois postes demandés ont été déclarés infructueux ».

En février

« Sur 3 appel de candidature lancés :

- 1 poste a été pourvu le 02/01/2017 par TCR

- 1 appel a été annulé

- 1 appel a été infructueux : compte tenu des prévisions pour 2017, il n'est pas prévu à ce jour de relancer un appel de candidature.

Le TCR sera remplacé à l'issue de la formation D'FI qui est en cours.

En mars « La Direction indique que s'agissant d'une période transitoire, la charge de travail est répartie sur tous les agents de la structure. Elle précise qu'en cas de besoin une mutualisation globale de la charge sur toute les structures de la SRD est opérée »

En mai « la Direction confirme la réponse apporté le mois dernier »

La Direction n'ayant pas apportée une réponse sur la durée de la période transitoire nous réitérons donc notre question, à savoir

Nous demandons à la Direction, de donner avec précision, le temps de cette période transitoire pendant lequel la charge de travail sera supportée par les agents de la structure.

**2 - Appel de candidatures Internes 66/2016**

La Direction confirme à nouveau les éléments apportés les mois derniers :

- Le TCR sera remplacé à l'issue de la formation D'FI sui est en cours
- La charge de travail est répartie sur tous les agents de la structure ; en cas de besoin, une mutualisation globale de la charge sur toutes les structures de la SRD est opérée

<p>A-t-elle analysé l'impact de cette charge de travail supplémentaire sur la qualité de vie au travail et la santé au travail des agents concernés ?</p>	
<p><b>3. <u>Appel de candidatures Internes 78/2016 (UCANSS n° 24214) – Un(e) Responsable du Pôle Retraite Proximité 1 – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 1 – Niveau 8 – Coeff. 400/635 (filière management - statut cadre) – A pourvoir au 01 février 2017 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 13/12/16</u></b></p> <p>Lors des D.P. de décembre la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 10 candidatures dont : 4 Interne : 4H, 4 Institution : 2F/2H, 2 Externe : 1F/1H».</p> <p>En janvier « A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours : des entretiens doivent avoir lieu mi-janvier »</p> <p>En février « La Direction a retenu une candidate interne. La date de sa nouvelle affectation n'est pas connue à ce jour ».</p> <p>En mars « La date de prise de fonction n'est pas connue à ce jour »</p> <p>En mai, il nous a indiqué que la candidate avait pris ses fonctions le 17/1/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur est issue cette candidate interne ?</p> <p>Son poste laissé vacant va-t-il être remplacé ?</p> <p>Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>3 – La candidate retenue était issue du pôle retraite spécialisé. Son poste initial a été pourvu suite à l'appel à candidature n° 9/2017.</b></p>
<p><b>4. <u>Appel de candidatures Internes 83/2016 – Un(e) Technicien(e) Action Sociale – H/F – La Direction de l'Action Sociale – Département Vie Autonome à Domicile – Niveau 3 – Coeff. 215/337 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 29/12/16</u></b></p> <p>Lors des D.P. de décembre la Direction précisait « A ce jour le PARH a réceptionné 21 candidatures dont : 1F Institution, 20 Externe : 18F/2H)»</p> <p>En janvier « Le PARH a réceptionné au total 105 candidatures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 Inst : 1F/1H</li> <li>- 99 ext : 86F/13H</li> <li>- 4 Int : 4F</li> </ul> <p>A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours : des entretiens doivent avoir lieu la 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier »</p> <p>En février « La Direction a retenu une candidate interne qui prendra ses fonctions au 6 mars 2017 ».</p>	<p><b>4 – Le recrutement des téléconseillers a été fait par le biais d'Hito Formation ainsi que deux transformations de CDD en CDI.</b></p>



<p>Concernant le remplacement de l'agent retenu, la Direction indiquait en mars « L'agent retenu sera remplacé sur son ancien poste de téléconseiller » En mai « Le poste vacant fait partie de la vague de recrutement des téléconseillers qui aura lieu en fin de mois courant »</p> <p>La Direction a-t-elle fait un appel pour le poste vacant ? Peut-elle nous donner la date et le numéro de cet appel ?</p>	
<p><b><u>5. Appel de candidatures Internes 02/2017 – Un(e) Responsable du Pôle Communication Interne et Événementielle et du Service Infographie – H/F – La Direction de la Relation Clients – Pôle Communication Interne et Événementielle et Service Infographie – Département Marketing-Communication-Clientèle – Niveau 7 Manager – Coeff. 360/587 – A pourvoir au 1<sup>er</sup> février 2017 – Définitivement Vacant – Date limite de réception 08/02/17</u></b></p> <p>Lors des D.P. de février, la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 120 candidatures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 internes (3F)</li> <li>- 8 institutions (4F/4H)</li> <li>- 109 externes (82F/27H)</li> </ul> <p>Des convocations pour des assessments sont prévues sur la deuxième quinzaine de février. En mars « Suite aux épreuves d'assessment des entretiens sont prévus mi-mars ».</p> <p>En mai, la Direction nous a indiqué que le candidat retenu avait pris ses fonctions le 7/4/17.</p> <p>S'agit-il d'un candidat interne ? Institution ? Externe ? Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ? Son poste laissé vacant va-t-il être remplacé ? Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>5 – Le candidat retenu est un candidat externe.</b></p>
<p><b><u>6. Appel de candidatures Internes 03/2017 (UCANSS n° 1470) – Un(e) Chargé(e) de Recherche et d'Enquêtes – H/F – La Direction de l'Action Sociale – Département Accompagnement de Projets et Relations Partenariales – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre (filière technique) – A pourvoir au 1<sup>er</sup> février 2017 – Définitivement Vacant</u></b></p>	<p><b>6 - Le candidat retenu est un candidat externe</b></p>

<p>Lors des D.P. de février, la Direction précisait « Le PARH a réceptionné 33 candidatures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 internes (1F/2H)</li> <li>- 9 institutions (6F/3H)</li> <li>- 21 externes (18F/3H)</li> </ul> <p>Le processus de recrutement suit son cours.</p> <p>Lors des DP de mai, la Direction nous a indiqué qu'une candidate avait pris ses fonctions le 9/5/17.</p> <p>S'agit-il d'une candidate interne ? Institution ? Externe ?  Si une candidate interne a été retenue, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur elle est issue ?  Son poste laissé vacant va-t-il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	
<p><b><u>7. Appel de candidatures Internes 04/2017 – 2 animateurs de Formation Occasionnels – H/F – Rattachés au Pôle Qualité Production – La Direction de l'Assurance Retraite – Département Pilotage et Expertise (DPE) – Niveau 5A – Coeff. 260/432 - statut cadre – A pourvoir à compter du 24 avril 2017 – Provisoirement Vacant – Date limite de réception 28/02/17</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Au total, le PARH a réceptionné 10 candidatures internes (9F/1H).  Le processus de recrutement suit son cours. »  En mai « Deux candidates ont été retenues. Aucune date de prise de fonction connue à ce jour »</p> <p>Nous demandons à la Direction de nous préciser les dates de prise de fonction, de quel secteur sont issues les 2 agents retenues ?  Leur postes laissés vacants vont-ils être remplacés ?  Des appels de postes sont-ils lancés ? Sous quels numéros ?</p>	<p>7 – Aucune date de prise de fonction n'est connue à ce jour.  Par ailleurs, il est rappelé qu'il s'agit d'animateur <u>occasionnel</u>, les postes ne seront donc pas laissés vacants ...</p>
<p><b><u>8. Appel de candidatures Internes 05/2017 (Ancien appel 73/2016 12/2016) – Un(e) Responsable Adjoint – H/F – La Direction de l'Agence Comptable et financière – Département Dématérialisation et Distribution des Documents – Service Traitement des Flux Physiques – Niveau 5B – Coeff. 285/477 (filière management - statut cadre) – A pourvoir immédiatement – Provisoirement</u></b></p>	<p>8 – La personne retenue faisait partie du vivier managérial. Les personnes recrutées dans ce cadre ne sont pas remplacées.</p>

<p><b><u>Vacant – Date limite de réception 27/02/17</u></b></p> <p>Lors des D.P. de décembre la Direction précisait « Le PARH a réceptionné au total 9 candidatures (7F, 2H)».</p> <p>En janvier « Le processus de recrutement est toujours en cours à ce jour».</p> <p>En février « cet appel est déclaré infructueux. Un nouvel appel a été lancé sous le numéro 5/2017 »</p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Au total, le PARH a réceptionné 2 candidatures internes (2F).</p> <p>Le processus de recrutement suit son cours. »</p> <p>En mai la Direction nous indique que la candidate retenue a pris ses fonctions le 2/5/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur elle est issue ?  Son poste laissé vacant va-t-il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	
<p><b><u>9. Appel de candidatures Internes 06/2017 – Un(e) Responsable– H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Sous-direction des Retraites – Pôle international – Service Révision/Support International – Niveau 6 – Coeff. 315/512Cadre filière management – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 01/03/17</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Au total, le PARH a réceptionné 3 candidatures internes (3F).</p> <p>Le processus de recrutement suit son cours. »</p> <p>En mai, la Direction nous a indiqué que la candidate avait pris ses fonctions le 10/4/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur elle est issue ?  Son poste laissé vacant va-t-il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>9 - La personne retenue faisait partie du vivier managérial. Les personnes recrutées dans ce cadre ne sont pas remplacées.</b></p>
<p><b><u>10. Appel de candidatures Internes 07/2017 (UCANSS n° 1660) – Un(e)Administrateur Infrastructure Hébergement – H/F – La Direction des Systèmes d’Information – Département Infrastructure – Niveau IVA Informaticien – Coeff. 323/537 – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 10/03/17</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Au total, le PARH a réceptionné 13 candidatures Homme dont :</p>	<p><b>10 – Aucune décision prise à ce jour.</b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 institutions</li> <li>- 10 externes</li> </ul> <p>Le processus de recrutement suit son cours. » En mai la Direction réitère sa réponse lors des DP du mois de mars</p> <p>A ce jour, les entretiens sont-ils terminés et une décision a-t-elle été prise?</p>	
<p><b><u>11. Appel de candidatures Internes 08/2017 – 2 Chargé(e)s de Recrutement – H/F – La Direction des Ressources – Sous-direction du Développement des Ressources Humaines – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 10/03/2017</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Au total, le PARH a réceptionné 81 candidatures (70F/11H) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 internes (6F)</li> <li>- 5 institutions (4F/1H)</li> <li>- 70 externes (60F/10H)</li> </ul> <p>Le processus de recrutement suit son cours. »</p> <p>En mai, la Direction nous a indiqué que les candidates retenues avaient pris leurs fonctions le 21/3/17.</p> <p>S'agit-il de candidates internes ? Institution ? Externes ? Si des candidates internes a été retenues, la Direction peut-elle nous indiquer de quels secteurs elles sont issues ? Leurs postes laissés vacants vont-ils être remplacés ? Des appels de postes sont-ils lancés ? Sous quels numéros ?</p>	<p><b>11 – Les deux candidatures retenues sont des candidatures internes. Ces recrutements ont permis d'effectuer une cascade dans les embauches prévues en 2017. Leurs postes d'origines ont donc été remplacés par des embauches externes.</b></p>
<p><b><u>12. Appel de candidatures Internes 09/2017(UCANSS n° 1724) – Un(e) Responsable Pôle Retraite Spécialisé – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous Direction des Retraites (SDR) – Pôle Retraite Spécialisé (PRS) – Niveau 8 – Coeff. 400/365 – Filière management – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacant – Date limite de réception 13/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Au total, le PARH a réceptionné 7 candidatures (6F/1H) dont :</p>	<p><b>12 – Le candidat retenu est un candidat interne. Il est issu de l'Agence Retraite de Saint Etienne.</b></p> <p>Son remplacement est actuellement en cours sous le n° 61/2017.</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 internes (2F)</li> <li>- 1 institution (1F)</li> <li>- 4 externes (3F/1H)</li> </ul> <p>Le processus de recrutement suit son cours. » En mai la Direction nous a indiqué que le candidat retenu avait pris ses fonctions le 2/5/17.</p> <p>S'agit-il d'un candidat interne ? Institution ? Externe ? Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ? Son poste laissé vacant va--il être remplacé ? Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	
<p><b>13. <u>Appel de candidatures Internes 10/2017 (UCANSS n° 1734) – Un(e) Charge(e)de Mission– H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Service Social Régional – Poste basé à Lyon – Niveau 6 – Coeff. 315/512–Date limite de réception 14/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 13 candidatures (6F/1H) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 internes (1F/1H)</li> <li>- 11 externes (7F/4H) »</li> </ul> <p>En mai la Direction nous a indiqué que le candidat retenu prenait ses fonctions le 1/6/17.</p> <p>S'agit-il d'un candidat interne ? Externe ? Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ? Son poste laissé vacant va--il être remplacé ? Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>13 – Le candidat retenu est un candidat interne. Il est issu du secteur du Service Social de Chambéry.</b></p> <p><b>Son remplacement sera réalisé prochainement.</b></p>
<p><b>14. <u>Appel de candidatures Internes 12/2017– 7 Techniciens du Traitement de l'Information – H/F – La Direction de l'Agence Comptable – Département Paiement Numérisation Distribution Archivage – Service Capture – Niveau 3 – Coeff. 215/337 –A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacants – Créations – Date limite de réception 15/03/17.</u></b></p>	<p><b>14 – Sur les 7 recrutements, 6 sont externes. Le poste interne est issu de la PFT. Son remplacement a été intégré dans la vague de recrutement de fin mai.</b></p>

<p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 24 candidatures internes (15F/9H) » En mai, la Direction nous indique que les candidats ont pris leurs fonctions le 4/4/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous indiquer de quels secteurs ils sont issus ? Leurs postes laissés vacants vont-ils être remplacés ? Des appels de postes sont-ils lancés ? Sous quels numéros ?</p>	
<p><b><u>15. Appel de candidatures Internes 13/2017(UCANSS n° 1783) – 1 Technicien(ne) de Trésorerie – H/F – La Direction de l’Agence Comptable et Financière – Département Comptable et Financier – Niveau 3 – Coeff. 215/337 –A pourvoir au 1<sup>er</sup> mars 2017 – Définitivement Vacants – Date limite de réception 16/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 11 candidatures (7F/4H) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 internes (1F/1H)</li> <li>- 9 externes (6F/3H)</li> </ul> <p>En mai la Direction nous a indiqué que le candidat retenu avait pris ses fonctions le 18/4/17.</p> <p>S’agit-il d’un candidat interne ? Externe ? Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ? Son poste laissé vacant va--il être remplacé ? Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>15 – Le candidat retenu est un candidat externe.</b></p>
<p><b><u>16. Appel de candidatures Internes 14/2017– 3 Techniciens Enregistrement – H/F – La Direction de l’Agence Comptable – Département Paiement Numérisation Distribution Archivage – Cellule Enregistrement – Niveau 3 – Coeff. 215/337 – A pourvoir au 3/04/2017 – Définitivement Vacants – Créations– Date limite de réception 17/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 27 candidatures internes (18F/9H) En mai la Direction nous a indiqué que les candidats retenus prenaient leurs fonctions le 1/6/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous indiquer de quels secteurs ils sont issus ? Leurs postes laissés vacants vont-ils être remplacés ? Des appels de postes sont-ils lancés ? Sous quels numéros ?</p>	<p><b>16 – Les 3 candidats retenus sont des candidats externes.</b></p>

<p><b><u>17. Appel de candidatures Internes 15/2017 – 2 Experts Techniques de Formation – Rattachés au Pôle Expertise – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Département Pilotage et Expertise (DPE) – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacants – Date limite de réception 20/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 3 candidatures internes (3F) »  La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ?  La Direction a-t-elle terminé les entretiens et si oui, une décision a-t-elle été prise ?</p> <p>En mai la Direction nous a indiqué que les candidats retenus avaient pris leurs fonctions le 2/5/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous indiquer de quels secteurs ils sont issus ?  Leurs postes laissés vacants vont-ils être remplacés ?  Des appels de postes sont-ils lancés ? Sous quels numéros ?</p>	<p><b>17 – Les candidats retenus sont des candidats internes. Leurs remplacements sont comptabilisés dans la vague de recrutement actuelle des TCR.</b></p>
<p><b><u>18. Appel de candidatures Internes 16/2017(UCANSS n° 1882) – Un Chargé d'Appui a la performance – H/F – La Direction du Pilotage et de la Maîtrise des Risques – Département d'Appui à la Performance – Niveau 6 – Coeff. 315/512 – Statu Cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement Vacants – Date limite de réception 20/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 19 candidatures (9F/10H) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 interne (1F)</li> <li>- 2 institutions (2H)</li> <li>- 16 externes (8F/8H) »</li> </ul> <p>En mai « Une candidate a été retenue. Aucune date de prise de fonction connue à ce jour »</p> <p>Nous demandons à la Direction de nous préciser la date de prise de fonction. S'agit-il d'une candidate interne ? Interne ? Externe ?</p> <p>Si une candidate interne a été retenue, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur elle est issue ?  Son poste laissé vacant va--il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>18 – La candidate interne n'a pas pris ses fonctions à ce jour.</b></p>

<p><b>19. <u>Appel de candidatures Internes 18/2017 (UCANSS n° 1986) – Un Contrôleur de Sécurité – H/F Pour le pôle CI2T (Compétences, Innovation, Travail, Transformation) – La Direction de la Santé au Travail et de l’Accompagnement Social – Direction de la Prévention des Risques Professionnels – Niveau 7 selon expérience – Coeff. 360/587 – Statut Cadre – Contrôleur de Sécurité – A pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2017 – Définitivement vacant – Date limite de réception 20/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 2 candidatures (1F/1H). »  En mai « Le Pôle Administratif RH a réceptionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 candidatures institutionnelles (1H/1F)</li> <li>- 39 candidatures externes (19H/20F)</li> </ul> <p>Les entretiens sont en cours »</p> <p>Les entretiens sont-ils terminés et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	<p>19 – Les entretiens sont toujours en cours.</p>
<p><b>20. <u>Appel de candidatures Internes 19/2017 (UCANSS n° 2053) – Un Contrôleur de Sécurité pour le territoire Rhône-Alpes-Isère – H/F – La Direction de la Santé Au Travail et de l’Accompagnement Social – Direction de la Prévention des Risques Professionnels – Niveau 7 – Coeff. 360/587 – Statut Cadre – A pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2017 – Définitivement vacant – Date limite de réception 21/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 13 candidatures (6F/7H). »  En mai « Le Pôle Administratif RH a réceptionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 candidatures institutionnelles (2H)</li> <li>- 37 candidatures externes (20H/17F)</li> <li>- 2 candidatures internes (2F)</li> </ul> <p>Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>Les entretiens sont-ils terminés et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	<p>20 – Une candidate (interne) a été retenue.</p>
<p><b>21. <u>Appel de candidatures Internes 21/2017 (UCANSS n° 2073) – Un(e) Chargé de Mission en Ingénierie de Projet – H/F – La Direction de l’Action Social – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Cadre – A pourvoir 1<sup>er</sup> juin 2017 – Définitivement vacant – Date limite de réception 22/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Le PARH n’a réceptionné</p>	<p>21 – La Direction confirme la première réponse.</p> <p>Une candidate externe a été retenue. Elle a pris ses fonctions le 6 juin 2017.</p>



<p>aucune candidature à ce jour ».</p> <p>En mai la Direction nous indique « Le Pôle Administratif RH a réceptionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 candidatures institutionnelles (1H/1F)</li> <li>- 9 candidatures externes (9F)</li> <li>- 1 candidature interne (1F)</li> </ul> <p>Dans la même réponse, la Direction indique également</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 candidatures institutionnelles (1H/1F)</li> <li>- 37 candidatures externes (9F)</li> <li>- 2 candidatures internes (1F)</li> </ul> <p>Peut-elle préciser sa réponse ?</p> <p>Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>Les entretiens sont-ils terminés et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	
<p><b><u>22. Appel de candidatures Internes 22/2017 (UCANSS n° 2078) – Un(e) Ingénieur Conseil Opérationnel « Ingénierie de l'Intervention en Entreprise » – H/F – La Direction de la Santé Au Travail et de l'Accompagnement Social – Direction de la Prévention des Risques Professionnels – Niveau 10A – Coeff. 570/785 – 10B Coeff. 595/815 selon expérience – Statut Cadre – A pourvoir au 1<sup>er</sup> juin 2017 – Définitivement vacant – Date limite de réception 23/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 1 candidatures (1H). »</p> <p>En mai « Le Pôle Administratif RH a réceptionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 candidatures institutionnelles (2H/1F)</li> <li>- 7 candidatures externes (5H/2F)</li> <li>- 2 candidatures internes (2H)</li> </ul> <p>Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>Les entretiens sont-ils terminés et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	<p><b>22 – Les entretiens sont toujours en cours.</b></p>

<p><b>23. <u>Appel de candidatures Internes 24/2017 – 2 Cadres Techniques – H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Sous Direction Carrière et Déclarations – Offre de Service Carrière (DOSCA) – Département Offre de Service Multi-Activités – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre – A pourvoir immédiatement – Définitivement vacant – Date limite de réception 23/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 1 candidature (1F).» Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué que 2 candidats avaient été retenus avec prises de fonctions au 3/7/17</p> <p>La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes : Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ? (hommes ? femmes ?) Les candidats retenus sont-ils des candidats internes ? Institution ? Externes ? Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ? Son poste laissé vacant va--il être remplacé ? Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>23 – Les candidats retenus sont des candidats internes.</b></p> <p><b>L’appel n° 24/2017 a été ouvert uniquement en interne. 11 candidats (2H/11F) ont postulé.</b></p>
<p><b>24. <u>Appel de candidatures Internes 25/2017 (UCANSS n° 2126) – Un(e) Gestionnaire de Patrimoine Immobilier – H/F – La Direction des Ressources – Département Centrale des Moyens Logistiques – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – Statut Employé – A pourvoir immédiatement – Définitivement vacant – Création – Date limite de réception 27/03/17.</u></b></p> <p>Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué qu’un candidat avait été retenu avec prise de fonctions le 15/5/17</p> <p>La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes : Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ? (hommes ?femmes ?) Le candidat retenu est-il un candidat interne ? Institution ? Externe ? Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ? Son poste laissé vacant va--il être remplacé ? Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>24 – Le candidat retenu est un candidat externe.</b></p> <p><b>Le PARH a réceptionné :</b></p> <p><b>1 candidature institutionnelle (1H)</b> <b>17 candidatures externes (11H/3F)</b></p>
<p><b>25. <u>Appel de candidatures Internes 26/2017 (UCANSS n° 2148) – Un Technicien Conseil en Prévention – H/F – La Direction de l’Action Social – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – Définitivement vacant – A pourvoir au 1<sup>er</sup> juillet 2017 – Date</u></b></p>	<p><b>25 – La candidature est une candidate interne. Elle est issue de la PFT.</b></p> <p><b>Son remplacement a été intégré dans la deuxième vague de recrutement.</b></p>

<p><b><u>limite de réception 27/03/17.</u></b></p> <p>Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué qu'un candidat avait été retenu avec prise de fonctions le 17/5/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes :  Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ?  (hommes ?femmes ?)  Le candidat retenu est-il un candidat interne ? Institution ? Externe ?  Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ?  Son poste laissé vacant va--il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	
<p><b><u>26. Appel de candidatures Internes 27/2017 – 2 Conseillers Clientèle – H/F – La Direction de la Relation Clients – Service Clientèle – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé– A pourvoir immédiatement – Définitivement vacant – Date limite de réception 24/03/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « Le PARH n'a réceptionné aucune candidature à ce jour ».</p> <p>Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué que les candidats retenus prenaient leurs fonctions le 1/6/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes :  Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ?  (hommes ?femmes ?)  Les candidats retenus sont-ils des candidats internes ? Institution ? Externes ?  Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ?  Son poste laissé vacant va--il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>26 – Les deux candidats retenus sont des candidats internes.</b></p> <p><b>Leurs remplacements sont comptabilisés dans la vague de recrutement actuelle des TCR.</b></p>
<p><b><u>27. Appel de candidatures Internes 28/2017 – Un(e) Référent Technique Identification- Recherches Micro-films – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous Direction Carrière et Déclarations – Offre de Service Multi-Activités (DOSMA) – Secteur Identification et Recherche sur Archives (IDAR) – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Filière technique – Statut Employé – A pourvoir immédiatement – Définitivement vacant – Date limite de réception</u></b></p>	<p><b>27 – Le candidat retenu est un candidat interne. Les personnes retenues dans le cadre d'appel de poste de référent technique ne sont pas remplacées.</b></p>

27/03/17.

Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué qu'un candidat avait été retenu avec prise de fonctions le 1/5/17.

La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes :

Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ?  
(hommes ? femmes ?)

Le candidat retenu est-il un candidat interne ? Institution ? Externe ?

Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ?

Son poste laissé vacant va-t-il être remplacé ?

Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?

**28. Appel de candidatures Internes 29/2017 – Un(e) Agent Carrière Contrôleur – H/F – La Direction de l'Agence Comptable et Financière – Département Contrôle Spécialisé – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 5% prime de responsabilité – A pourvoir immédiatement – Définitivement vacant – Date limite de réception 27/03/17.**

Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué qu'un candidat avait été retenu avec prise de fonctions au 1/6/17.

La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes :

Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ? (hommes ? femmes ?)

Le candidat retenu est-il un candidat interne ? Institution ? Externe ?

Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ?

Son poste laissé vacant va-t-il être remplacé ?

Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?

**29. Appel de candidatures Internes 30/2017 – Un(e) Agent Retraite Contrôleur – H/F – La Direction de l'Agence Comptable et Financière – Département Contrôle National – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% de prime de technicité + 5% prime de responsabilité – A pourvoir immédiatement – Définitivement vacant – Date limite de réception 27/03/17.**

Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué que la candidate

28 – Le candidat retenu est un candidat interne. Son remplacement a été comptabilisé dans les recrutements en cours de technicien carrière. (Voir sylvette)

29 – La candidate retenue est une candidate interne. Elle est issue de l'Agence de Villefranche.

Son remplacement est comptabilisé dans la vague de recrutement actuelle des TCR.

<p>retenu prenait ses fonctions au 1/6/17.</p> <p>La candidate retenue est-elle une candidate interne ? Institution ? Externe ?  Si une candidate interne a été retenue, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur elle est issue ?  Son poste laissé vacant va--il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	
<p><b><u>30. Appel de candidatures Internes 31/2017 – Un(e) Référent Technique Mutualisation 39.60 – H/F – La Direction de la Relation Clients – Pôle Offre de Service Multi-Canal – Plateforme de Service – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Définitivement vacant – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 28/03/17.</u></b></p> <p>Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué qu'un candidat avait été retenu avec prise de fonctions au 2/5/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes :  Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ? (hommes ? femmes ?)  Le candidat retenu est-il un candidat interne ? Institution ? Externe ?  Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ?  Son poste laissé vacant va--il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?</p>	<p><b>30 – Le candidat retenu est un candidat interne. Il est issu de la PFT. Son remplacement a été intégré dans la deuxième vague de recrutement.</b></p>
<p><b><u>31. Appel de candidatures Internes 32/2017 (UCANSS n° 2203) – Un(e) Chargé d'Appui Secteur Immobilier – H/F – La Direction des Ressources – Département Central des Moyens Logistiques – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Filière Technique – Statut Employé – Définitivement vacant – Création – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 28/03/17.</u></b></p> <p>Lors de la réunion des DP de mai la Direction nous a indiqué qu'un candidat avait été retenu avec prise de fonctions au 1/9/17.</p> <p>La Direction peut-elle nous apporter les précisions suivantes :  Combien de candidatures ont été reçues ?  Combien de candidats ont postulé en interne, institution, externe ? (hommes ? femmes ?)  Le candidat retenu est-il un candidat interne ? Institution ? Externe ?</p>	<p><b>31 – La candidate retenue est une candidate interne. Elle est issue du DCAM. Son remplacement paraîtra fin juin pour une mise en place au 1<sup>er</sup> septembre.</b></p>

<p>Si un candidat interne a été retenu, la Direction peut-elle nous indiquer de quel secteur il est issu ?  Son poste laissé vacant va--il être remplacé ?  Un appel de poste est-il lancé ? Sous quel numéro ?  Pourquoi la prise de fonction est-elle aussi tardive ?</p>	
<p><b><u>32. Appel de candidatures Internes 33/2017 – Un(e) Expert Conseil en Assurance Retraite (ECAR) – H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Agence Retraite de Grenoble – Isère – Niveau 5A – Coeff. 260/432 (Statut Employé) – Définitivement vacant – A pourvoir au 1<sup>er</sup> avril 2017 – Date limite de réception 30/03/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 3 candidatures internes (1H/2F)  Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>Les entretiens sont-ils terminés et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	<p><b>32 – La candidate retenue est une candidate interne. La candidate a pris ses fonctions le 31 mai 2017.</b></p>
<p><b><u>33. Appel de candidatures Internes 34/2017 – 2 Experts Technique de Formation – H/F – Rattachés au Pôle Expertise – La Direction de l’Assurance Retraite – Département Pilotage et Expertise (DPE) – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Employé – Provisoirement vacants – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 30/03/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 6 candidatures internes (1H/5F)  Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>Les entretiens sont-ils terminés et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	<p><b>33 – Les deux candidats retenus internes sont un homme et une femme.</b></p> <p><b>Ils ont pris leur fonction le 1<sup>er</sup> juin 2017.</b></p>
<p><b><u>34. Appel de candidatures Internes 35/2017 (UCANSS n° 2298) – Un(e) Contrôleur de Sécurité pour le Territoire Rhône Nord-Isère – H/F – La Direction de la Santé Au Travail et de l’Accompagnement Social – La Direction de la Prévention des Risques Professionnels – Niveau 7 selon expérience – Coeff. 360/587 – Statut Cadre – Définitivement vacant – A pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2017 – Date limite de réception 03/04/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné  - 3 candidatures institutionnelles (1H/2F)</p>	<p><b>34 - Un candidat (H) institution a été retenu.</b></p> <p><b>La date de prise de fonction n’est pas connue à ce jour.</b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 38 candidatures externes (21H/17F)</li> <li>- 1 candidature interne (1F)</li> </ul> <p>La Direction a-t-elle fini les entretiens et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	
<p><b><u>35. Appel de candidatures Internes 36/2017 (UCANSS n° 2377) – Un(e) Responsable de l’Agence de Bourgoin – H/F – La Direction de l’Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 3 – Niveau 7 – Coeff. 360/587 – Filière Management – Définitivement vacant – A pourvoir au 1<sup>er</sup> avril 2017 – Date limite de réception 6/04/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 candidatures institutionnelles (1H/2F)</li> <li>- 2 candidatures externes (21H/17F)</li> <li>- 6 candidatures internes (1H/5F)</li> </ul> <p>Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>La Direction a-t-elle fini les entretiens et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>35 – La candidate interne a pris ses fonctions le 15 mai 2017</b></p>
<p><b><u>36. Appel de candidatures Internes 37/2017 (UCANSS n° 2435) – 8 Techniciens Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 3 – Agence Retraite d’Annecy – Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4% prime de technicité + 6% prime d’accueil – Définitivement vacant – A pourvoir au 1<sup>er</sup> juin 2017 – Date limite de réception 7/04/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 101 candidatures externes (7H/94F)</li> <li>- 12 candidatures institutionnelles (1H/11F)</li> </ul> <p>Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>La Direction a-t-elle fini les entretiens et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>36 – Les 8 candidats externes retenus ont pris leur fonction le 1<sup>er</sup> juin 2017.</b></p>

<p><b><u>37. Appel de candidatures Internes 38/2017 (UCANSS n° 2377) – 1 Chargé(e) d'Etudes Tarification– H/F – La Direction des Risques Professionnels et de la santé au travail – Service Tarification – Pôle Support Externe – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Définitivement vacant – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 18/04/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 candidature institutionnelle (1H)</li> <li>- 10 candidatures externes (4H/6F)</li> </ul> <p>Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>La Direction a-t-elle fini les entretiens et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p>37 – Les entretiens sont toujours en cours.</p>
<p><b><u>38. Appel de candidatures Internes 39/2017 (UCANSS n° 2659) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 3 - Niveau 4 – Coeff. 240/377 + 4 % prime de technicité + 6 % prime d'accueil – Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 – Date limite de réception non précisée</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 candidatures institutionnelles (1H/1F)</li> <li>- 27 candidatures externes (6H/21F)</li> </ul> <p>Les entretiens sont actuellement en cours »</p> <p>Qu'en est-il à ce jour, un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e)</p>	<p>38 – La candidate externe retenue a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2017.</p>
<p><b><u>39. Appel de candidatures Internes 40/2017 – 1 Ingénieur Conseil manager Territoire Drôme Ardèche Loire – H/F – La Direction de la Santé au Travail et de l'Accompagnement Social – Direction de la Prévention des Risques Professionnels – Niveau 10 ou 11A – Coeff. 595/815 ou 620/860 Statut Cadre – Poste basé sur St Etienne ou Valence - Définitivement vacant – A pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2017 – Date limite de réception 25/04/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH n'a</p>	<p>39 – Une candidate interne a été retenue. Aucune date de fonction prévue pour l'instant.</p>



<p>réceptionné aucune candidature à ce jour »</p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures ? Si non, pense-t-elle relancer un nouvel appel ?</p>	
<p><b><u>40. Appel de candidatures Internes 41/2017 (UCANSS n° 2890) – 9 Techniciens Carrière – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction Carrière et Déclarations – Niveau 3 – Coeff. 215/337 – Définitivement vacant – A pourvoir à partir du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « 115 candidatures ont été réceptionnées »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? Les entretiens ont-ils eu lieu ? Une décision a-t-elle été prise ?</p>	<p><b>40 – Les entretiens sont actuellement en cours.</b></p>
<p><b><u>41. Appel de candidatures Internes 43/2017 (UCANSS n° 2883) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 3 – Agence Retraite de Bourgoin - Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 26 candidatures. Les épreuves d'assement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>41 – Les épreuves d'assessment sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>42. Appel de candidatures Internes 44/2017 (UCANSS n° 2872) – 3 Techniciens Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 3 – Agence Retraite de Grenoble - Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 43 candidatures. Les épreuves d'assement sont actuellement en cours »</p>	<p><b>42 – 3 candidates externes ont été retenues. La date de prise de fonction est prévue le 30 juin 2017.</b></p>

<p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	
<p><b><u>43. Appel de candidatures Internes 45/2017 (UCANSS n° 2874) – 2 Techniciens Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 1 – Agence Retraite de Lyon Part Dieu - Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 89 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>43 – Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>44. Appel de candidatures Internes 46/2017 (UCANSS n° 2926) – 1 Technicien Conseil Retraite– H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle International – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 79 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>44 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>45. Appel de candidatures Internes 47/2017 (UCANSS n° 2884) – 1 Technicien Conseil Retraite – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Spécialisé – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 69 candidatures.</p>	<p><b>45 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>

<p>Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours » S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ?</p> <p>La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	
<p><b><u>46. Appel de candidatures Internes 48/2017 (UCANSS n° 2881) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 2 – Agence Retraite de Roanne – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 32 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>46 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>47. Appel de candidatures Internes 49/2017 (UCANSS n° 2889) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 2 – Agence Retraite de St Etienne – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 35 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours » S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>47 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>48. Appel de candidatures Internes 50/2017 (UCANSS n° 2906) – 3 Techniciens Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 1 – Agence Retraite de Lyon Vaise – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a</p>	<p><b>48 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>

<p>réceptionné 61 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	
<p><b><u>49. Appel de candidatures Internes 51/2017 (UCANSS n° 2909) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 2 – Agence Retraite de Valence – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 35 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>49 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>50. Appel de candidatures Internes 52/2017 (UCANSS n° 2902) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 2 – Agence Retraite de Vals les Bains – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 17 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>50 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>51. Appel de candidatures Internes 53/2017 (UCANSS n° 2291) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 1 – Agence Retraite de Vénissieux – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p>	<p><b>51 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>

<p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 48 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	
<p><b><u>52. Appel de candidatures Internes 54/2017 (UCANSS n° 2888) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 1 – Agence Retraite de Villeurbanne – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 47 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>52 - Les épreuves d'assestement sont toujours en cours.</b></p>
<p><b><u>53. Appel de candidatures Internes 55/2017 (UCANSS n° 2933) – 1 Technicien Conseil Retraite Accueil – H/F – La Sous-Direction des Retraites – Pôle Proximité 1 – Agence Retraite de Villefranche-sur-Saône – Niveau 3 – Coeff. 215/337 - Définitivement vacant – A pourvoir à compter du 30 juin 2017 – Date limite de réception 27/04/2017</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 31 candidatures. Les épreuves d'assestement sont actuellement en cours »</p> <p>S'agit-il de candidatures internes, institution, externes ? Hommes, femmes ? La Direction a-t-elle fini les épreuves d'assestement et un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>53 – Une candidate interne a été retenue. Aucune date de prise de fonction prévue pour l'instant.</b></p>
<p><b><u>54. Appel de candidatures Internes 56/2017 (UCANSS n° 2978) – 1<sup>er</sup> appel 23/2017 – 1 Cadre Manager – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous Direction Carrière et Déclarations – Département Offre de Service Multi-Activités – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Filière Management – Statut</u></b></p>	<p><b>54 – L'étude des candidatures est actuellement en cours.</b></p>

<p><b><u>Cadre – Définitivement vacant – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 10/05/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai la Direction précisait « Cet appel a été déclaré infructueux, il a été relancé sous le numéro 56/2017 »</p> <p>Elle précisait « le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 candidatures institutionnelles (3H8F)</li> <li>- 24 candidatures externes (5H/19F)</li> <li>- 12 candidatures internes (1H/11F)</li> </ul> <p>La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ?</p> <p>Quand est-il à ce jour, les entretiens ont-ils eu lieu et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	
<p><b><u>55. Appel de candidatures Internes 57/2017 (UCANSS n° 2992) - 1<sup>er</sup> appel 11/2017 (UCANSS 1744) – 1 Contrôleur de Gestion – H/F – La Direction du Pilotage et de la Maîtrise des Risques – Département Contrôle de Gestion – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut Cadre – Définitivement vacant – Création – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 12/05/17.</u></b></p> <p>Lors des D.P. de mars, la Direction précisait « A ce jour, le PARH a réceptionné 87 candidatures (37F/50H) dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 internes (3F/1H)</li> <li>- 5 institutions (2F/3H)</li> <li>- 78 externes (34F/44H) »</li> </ul> <p>En mai « Cet appel est infructueux. Il a été relancé sous le numéro 57/2017 »</p> <p>« le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 candidature institutionnelle (1H)</li> <li>- 34 candidatures externes (18H/16F)</li> </ul> <p>La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ?</p> <p>Quand est-il à ce jour, les entretiens ont-ils eu lieu et une candidature a-t-elle été retenue ?</p>	<p>55 – L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>
<p><b><u>56. Appel de candidatures Internes 58/2017 (UCANSS n° 3001) – 1<sup>er</sup> appel 68/2016 (UCANSS 24176) A pourvoir au 15 décembre 2016 – Responsable de Département– H/F – La Direction du Pilotage et de la Maîtrise des Risques – Département Contrôle de Gestion – Niveau 9 - Filière Management – Coeff. 430/675 – Définitivement vacant – A pourvoir au 01/06/2017 – Date limite de réception 12/05/17.</u></b></p> <p>Lors des DP de novembre 2016 la Direction nous précisait « Le PARH a réceptionné 58 candidatures :</p>	<p>56 – Les entretiens sont prévus semaine 24.</p>

- 2 Int (1F/1H)
- 4 Insti (1F/3H)
- 52 Ext (19F/33H)

L'étude des candidatures est en cours »

En décembre « Le processus de recrutement est toujours en cours »

En janvier « A ce jour, le processus de recrutement est toujours en cours ».

En février « A ce jour, le processus de recrutement suit son cours ».

En mars « Le processus de recrutement est toujours en cours. La Responsable actuelle est toujours en poste ».

En la Direction précisait « Cet appel est infructueux. Il a été relancé sous le numéro 58/2017

Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné

- 4 candidatures institutionnelles (3H/1F)
- 20 candidatures externes (11H/9F)
- 1 candidature interne (1F)

La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?

**57. Appel de candidatures Internes 59/2017 (UCANSS n° 3015) – Responsable de Département– H/F – La Direction de l'Agence Comptable et Financière – Département Comptable et Financier – Niveau 9 – Filière Management – Coeff. 430/675 – Définitivement vacant – A pourvoir au 01/06/2017 – Date limite de réception 12/05/17.**

Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné

- 5 candidatures institutionnelles (3H/2F)
- 17 candidatures externes (11H/6F)
- 2 candidatures internes (2H)

La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ?

La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?

**57 – Les épreuves d'assessment sont actuellement en cours.**

<p><b>58. <u>Appel de candidatures Internes 60/2017 – 3 Gestionnaires Intendants/Manutentionnaires – H/F – La Direction des Ressource – Niveau 4 – Coeff. 240/377 – Provisoirement vacant – A pourvoir au 01/07/2017 – Date limite de réception 17/05/2017.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 candidature externe (1H)</li> <li>- 5 candidatures internes (4H/1F)</li> </ul> <p>La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ? La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>58 – Les entretiens sont actuellement en cours.</b></p>
<p><b>59. <u>Appel de candidatures Internes 61/2017 (UCANSS n° 3117) – 1 Responsable pour l'Agence de Saint Etienne – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites Pôle Retraite Pôle Retraite Proximité 2 – Niveau 7 – Coeff. 360/587 – Filière Management – Définitivement vacant – A pourvoir au 02/05/2017 – Date limite de réception 17/05/2017.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 candidatures institutionnelles (2H/)</li> <li>- 1 candidature interne (1F)</li> </ul> <p>La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ? La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p><b>59 – Le PARH a réceptionné :</b></p> <p><b>3 candidatures institutionnelles (3H) 2 candidatures internes (2F) 1 candidature externe (1H)</b></p> <p><b>L'étude des candidatures est actuellement en cours.</b></p>
<p><b>60. <u>Appel de candidatures Internes 62/2017 (UCANSS n° 3216) – 1<sup>er</sup> appel 62/2016 (UCANSS n° 23708) – 1 Chargé(e) d'Etude Marketing – H/F – La Direction de la Relation Client – Pôle Marketing – Département Marketing – Communication Clientèle – Niveau 5B technique – Coeff. 285/477 – Définitivement vacant – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 16/05/2017.</u></b></p> <p>Lors des DP d'octobre 2016 la Direction nous précisait « A ce jour le PARH a</p>	<p><b>60 – L'étude des candidatures est actuellement en cours.</b></p>



réceptionné 18 candidatures au total dont :

- 1 institution (1H)
- 17 externes (12F/5H)

L'étude des candidatures est en cours à ce jour ».

En novembre « Le processus est en cours. Des entretiens doivent avoir lieu fin novembre ».

En décembre « A ce jour le processus de recrutement est toujours en cours »

En janvier « L'étude des candidatures et le processus de recrutement sont toujours en cours à ce jour »

En février « Aucune décision n'est prise à ce jour »

En mars « Cet appel a été déclaré infructueux. Un nouvel appel sera relancé (en juin vraisemblablement)

En mai la Direction nous a indiqué qu'un 2eme appel de candidature avait été lancé le 2/5/17

En interne sur intranet et sur la bourse des emplois de l'UCANSS et en externe sur l'APEC. 62/2017 (UCANSS n° 3216)

Elle nous précisait que « Le pôle administratif RH a réceptionné 34 candidatures externes (14H/25F)

La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ?

La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?

D'autre part, il y a une erreur dans la réponse de la Direction au mois de mai, soit dans la répartition entre H et F soit dans le nombre réceptionné.

**61. Appel de candidatures Internes 63/2017 – 1 Expert Technique de Formation H/F Rattaché au Pôle Expertise – La Direction de l'Assurance Retraite – Département Pilotage et Expertise (DPE) – Niveau 5B – Coeff. 285/477 – Statut cadre – Définitivement vacant – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 17/05/2017.**

Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 4 candidatures internes (4F)

La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ?

La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?

61 – Une candidate interne a été retenue.

Aucune date de prise de fonction prévue pour l'instant.

<p><b>62. <u>Appel de candidatures Internes 64/2017 (UCANSS n° 3117) – 4 Référents Techniques Carrière et Déclarations – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous Direction Carrière et Déclarations – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Filière technique – Définitivement vacants – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 17/05/2017.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 7 candidatures internes (7F)</p> <p>La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ? La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p>62 – L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>
<p><b>63. <u>Appel de candidatures Internes 65/2017 – 1 Référent technique de l'Action Sociale – H/F – La Direction de l'Action Sociale – Département Vie Autonome à Domicile – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé – Définitivement vacant – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 18/05/2017.</u></b></p> <p>Lors des DP de mai 2017 la Direction précisait « Le pôle administratif RH a réceptionné 3 candidatures internes (1H/2F)</p> <p>La Direction a-t-elle reçu d'autres candidatures ? La Direction a-t-elle terminé les entretiens un un(e) candidat(e) a-t-il(elle) été retenu(e) ?</p>	<p>63 – le PARH a réceptionné :</p> <p>5 candidatures internes (3H/2F)</p> <p>L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>
<p><b>64. <u>Appel de candidatures Internes 66/2017 – 1 Référent Technique Retraite – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Pôle Retraite Proximité 2 – Agence de Bourg en Bresse – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé – Définitivement vacant – A pourvoir 01/10/2017 – Date limite de réception 19/05/2017.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures, H/F, interne, externe ? Une décision est-elle prise ?</p>	<p>64 – Le PARH a réceptionné :</p> <p>2 candidatures internes (2F)</p> <p>L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>
<p><b>65. <u>Appel de candidatures Internes 67/2017 – 1 Référent Technique Retraite – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Pôle Retraite Proximité 3 – Agence d'Annecy – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé –</u></b></p>	<p>65 – Le PARH a réceptionné :</p> <p>2 candidatures internes (2F)</p>

<p><b><u>Définitivement vacant – A pourvoir 01/10/2017 – Date limite de réception 19/05/2017.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures, H/F, interne, externe ? Une décision est-elle prise ?</p>	<p>L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>
<p><b><u>66. Appel de candidatures Internes 68/2017 – 1 Référent Technique Retraite – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Pôle Retraite Proximité 1 – Agence de Vénissieux – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé – Définitivement vacant – A pourvoir 01/10/2017 – Date limite de réception 19/05/2017.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures, H/F, interne, externe ? Une décision est-elle prise ?</p>	<p>66 – Le PARH a réceptionné :</p> <p>5 candidatures internes (1H/4F)</p> <p>L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>
<p><b><u>67. Appel de candidatures Internes 69/2017 – 1 Référent Technique Retraite – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Pôle Retraite Proximité 1 – Agence de Villeurbanne – Niveau 5A – Coeff. 260/432 – Statut Employé – Définitivement vacant – A pourvoir 01/10/2017 – Date limite de réception 19/05/2017.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures, H/F, interne, externe ? Une décision est-elle prise ?</p>	<p>67 – A ce jour le PARH n'a réceptionné aucune candidature.</p> <p>L'appel a été déclaré infructueux et relancé sous le numéro 74</p>
<p><b><u>68. Appel de candidatures Internes 70/2017 – 1 Cadre Technique en Gestion Financière – H/F – La Direction de l'Agence Comptable et Financière – Département Comptable et Financier – Niveau 6 – Coeff. 315/512 – Statut Employé – Définitivement vacant – A pourvoir immédiatement – Date limite de réception 29/05/2017.</u></b></p> <p>La Direction a-t-elle reçu des candidatures, H/F, interne, externe ? Une décision est-elle prise ?</p>	<p>68 – Le PARH a réceptionné :</p> <p>2 candidatures internes (1H/1F) 1 candidature institutionnelle (1H) 10 candidatures externes (5H/5F)</p> <p>L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>
<p><b><u>69. Appel de candidatures Internes 71/2017 – 1 Responsable de l'Agence de Vals les Bains – H/F – La Direction de l'Assurance Retraite – Sous-Direction des Retraites – Pôle Retraite Proximité 2 – Niveau 7 – Coeff. 360/587 – Filière Management – Définitivement vacant – A pourvoir 01/09/2017 – Date limite de réception 29/05/2017.</u></b></p>	<p>69 – Le PARH a réceptionné :</p> <p>2 candidatures internes (2F)</p> <p>L'étude des candidatures est actuellement en cours.</p>

La Direction a-t-elle reçu des candidatures, H/F, interne, externe ?  
Une décision est-elle prise ?

**B – DIRECTION DE L’ACTION SOCIALE**

**70. Problème d’effectifs et de surcharge de travail au département Vie Autonome à Domicile**

Nous demandons à connaître l’état du stock actuel des dossiers PAP et l’ancienneté du stock pour les mêmes types de dossiers ?

La direction peut-elle nous préciser le nombre de réclamations en instances en précisant les dates d’ancienneté ?

70 – Le stock au 13/06 est le suivant :

- OD 1<sup>ère</sup> demande : 306 dossiers
- Réexamens : 1 398 dossiers (échéance au 01/10/2017)
- PAP : 1 091 dossiers
- Notification facture : 953
- Courrier en instance : 106
- Courrier le plus ancien : 2 semaines

Les stocks ont été impactés en raison de la période de congés et des jours fériés du mois de mai.

Il convient de préciser que dans le stock de PAP (1091 dossiers), il y a, à la fois, les 1<sup>ères</sup> demandes et les réexamens à échéance de plus de 4 mois.

Globalement, l’équilibre est maintenu sur l’ensemble des prestations dans le cadre de la gestion de la planification (réunions de pilotage hebdomadaire), notamment avec la mise en place de journées d’action.

La situation devrait revenir à la normale courant juin avec le retour des effectifs, la continuité des journées d’action et la prévision de réaliser des heures supplémentaires fin juin 2017.

Stock	Au 15/5/2016	AU 16/06/2016	AU 16/07/2016	AU 16/09/16	AU 16/10/16	AU 16/11/16	AU 16/12/16	AU 16/01/17	AU 16/02/17	AU 16/03/17	AU 16/04/17	AU 16/05/17
<b>Ouvertures de droits</b>	1046 dont 567 1eres demandes et 479 réexamens	1297 Dont 17 1ères demandes Et 1280 réexamens	1365 Dont 1686 1ères demandes Et 1197 réexamens	312 Dont 144 1ères demandes et 168 réexamens	1733 Dont 194 1ères demandes et 1397 réexamens	801 dont 178 1ères demandes	1516 dont 151 1ères demandes et 1365 réexamens	862 dont 143 1eres demandes et 719 réexamens	1611 dont 329 1eres demandes et 1282 réexamens	1296 dont 187 1eres demandes et 1109 réexamens	121	441
<b>Notification PAP</b>	508	939	440	494	517	357	371	461	192	379	374	698 PAP +289 ARDH
<b>Factures individuelles</b>	1335	724	1733	1265	947	1078	483	652	1078	942	1014	1024
<b>Mails en instance dans la boîte contact</b>	1283 semaines	1033 semaines	602 semaines	1333,5 semaines	95(4) semaines	39(1) semaine	86(1) semaine	70(2) semaines	75(2) semaines	74(2) semaines	74(1) semaine	65(1) semaine

Nous constatons une forte augmentation des stocks ouvertures de droits et notifications PAP et ARDH.

La Direction peut-elle nous indiquer les raisons et les mesures de résorptions envisagées ?

**C - DIRECTION AGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE**

**71. Secteur contrôle**

La direction peut-elle nous préciser le stock de dossiers à contrôler concernant les droits propres, droits dérivés, et révisions ?

2015

	12 /1	16/2	16/3	20/4	18/5	15/6	06/7	18/9	9/10	13/11	27/11
DP	4847	4868	4494	3633	3482	1700	1614	936	705	1093	1103
PR	1075	1194	1193	1482	1517	1513	941	482	220	412	479
REV	3440	3891	3938	4238	4294	3681	2676	1921	1623	1160	565

2016

	19/1	12/2	3/03	11/4	17/5	juin	juillet	19/9	10/10	14/11
DP	1401	1921	2563	3163	3549	3420	2583	1687	758	555
PR	817	602	819	912	1208	1015	520	452	184	179
REV	630	1119	1088	1155	1216	1292	1340	1517	1484	669

2017

	9/1	13/02	13/03	14/4	15/05
DP	1253	1207	1770	2006	2188
DR	208	231	343	408	433
REV	349	376	369	386	364

Nous constatons depuis le début de l'année une forte augmentation des stocks DP et DR.

La Direction peut-elle nous indiquer les raisons et les mesures de résorptions envisagées ?

Nous préciser l'ancienneté du stock des dossiers des EJ dépassées droits propres ?

Antérieur	Mois en cours - 1	Mois en cours	Mois en cours + 1	Mois en cours + 2	Mois en cours +3	Supérieur à mois en cours +3

71 -

**Stock au 09/06/2017**

DP	2667
DD	427
Révisions	542

**DP par EJ**

EJ < dec 2016	83
déc-16	23
janv-17	50
févr-17	67
mars-17	71
avr-17	166
mai-17	296
juin-17	716
juil-17	751
août-17	192
sept-17	147
oct-17	65
EJ > oct 2017	40
Total	2667

Février 2016	EJ antérieures à Janvier 2016 : 288				Janvier 2016 : 303	Février 2016 : 666	Mars 2016 : 546	Avril 2016 : 62	Mai 2016 : 25	EJ futures 31
Mars 2016	EJ antérieures à Février 2016 : 596				Février 2016 : 472	Mars 2016 : 728	Avril 2016 : 499	Mai 2016 : 110	Juin 2016 : 70	EJ futures 88
Avril 2016	EJ antérieures à Février 2016 : 554				Février 2016 : 144	Mars 2016 : 515	Avril 2016 : 1266	Mai 2016 : 358	Juin 2016 : 146	EJ futures 180
Mai 2016	EJ antérieures à Avril 2016 : 636				Avril 2016 : 1405	Mai 2016 : 936	Juin 2016 : 272	Juillet 2016 : 194	Août 2016 : 75	EJ futures 31
Juin 2016	EJ antérieures à Mai 2016 : 1021				Mai 2016 : 827	Juin 2016 : 956	Juillet 2016 : 444	Août 2016 : 113	sept 2016 : 33	EJ futures 26
Juillet 2016	EJ antérieures à juin 2016 : 817				Juin 2016 : 228	Juillet 2016 : 1004	Août 2016 : 363	Sept 2016 : 85	Octobre 2016 : 65	EJ futures 18
Septembre 2016	EJ antérieures à Mai 2016 : 109	Mai 2016 : 60	Juin 2016 : 20	Juillet 2016 : 165	Août 2016 : 129	Sept 2016 : 486	Octobre 2016 : 420	Novembre 2016 : 55	Déc 2016 : 29	EJ futures 138
Octobre 2016	EJ antérieures à Juin 2016 : 64	Juin 2016 : 36	Juillet 2016 : 6	Août 2016 : 89	Sept 2016 : 114	Octobre 2016 : 96	Novembre 2016 : 37	Décembre 2016 : 26	Janvier 2017 : 151	EJ futures 72
Novembre 2016	EJ Mai à Juillet 2016 : 82		Août 2016 : 33	Sept 2016 : 32	Octobre 2016 : 72	Novembre 2016 : 57	Décembre 2016 : 35	Janvier 2017 : 156	EJ futures : ?	
Décembre 2016	EJ antérieures à novembre 2016 : 186				nov 2016 : 47	Déc 2016 : 54	Janvier 2017 : 307	Février 2017 : 195	Mars 2017 : 107	Avril 2017 et au-delà : 43

**Le stock DP et PR en semaine 22 s'élève respectivement à 2 479 et 466 dossiers.**

**Les traitements sont impactés essentiellement par des ressources en production moins importantes notamment et par la prise en charge d'avril à juin de dossiers de la CGSS de la Martinique dans le cadre de l'entraide.**

**Le traitement des EJ dépassées reste une des priorités. Leur augmentation suit l'augmentation du stock des DP.**

**A compter du 19 juin, un renfort de 3 TCR pour une période de 3 mois est prévu. Il portera sur les DP, libérant ainsi des ressources pour le traitement des PR.**

Janvier 2017 Total 1253 (269 jusqu'en décembre)	EJ antérieures à oct 2016 : 143		Oct 2016 : 65	Novembre 2016 : 36	Déc 2016 : 25	Janvier 2017 : 288	Février 2017 : 384	Mars 2017 : 195	Avril 2017 : 74	EJ > avril 2017 : 43
Février 2017 Total 1196 (225 jusqu'en janvier)	Sept 2016 : 11 Août 2016 : 9 EJ antérieures à Août 2016 : 46	Oct 2016 : 19	Nov 2016 : 17	Déc 2016 : 22	Janvier 2017 : 101	Février 2017 : 154	Mars 2017 : 363	Avril 2017 : 282	Mai 2017 : 134	Juin 2017 : 38 EJ > juin 2017 : 11
Mars 2017 Total 1770 (323 jusqu'en février)	octobre 2016 : 12 Sept 2016 : 9 Antérieur à sept : 55	Nov 2016 : 16	Déc 2016 : 25	Janvier 2017 : 92	Février 2017 : 114	Mars 2017 : 191	Avril 2017 : 794	Mai 2017 : 237	Juin 2017 : 120	juillet 2017 : 65 > juillet 2017 : 40
Avril 2017 Total 2006 (340 jusqu'en mars)	Nov 2016 : 21 Oct 2016 : 13 EJ < oct 2016 : 68	Déc 2016 : 22	Janvier 2017 : 44	Février 2017 : 58	Mars 2017 : 114	Avril 2017 : 476	Mai 2017 : 675	Juin 2017 : 251	Juillet 2017 : 177	Août : 55 EJ > Août 32
Mai 2017 Total 2188 (611 jusqu'en avril)	Décembre 2016 : 20 Nov 2016 : 16 Antérieur à novembre 2016 : 60	Janvier 2017 : 44	Février 2017 : 59	Mars 2017 : 91	Avril 2017 : 321	Mai 2017 : 613	Juin 2017 : 498	Juillet 2017 : 291	Août 2017 : 105	Septembre 2017 : 42 Postérieur à sep 2017 : 28

Le stock des dossiers à EJ dépassées ne cessent d'augmenter depuis le début

<p>de l'année. Les assurés concernés sont potentiellement en situation de rupture de ressources. Comment la Direction explique-t-elle la situation ?</p>	
<p><b><u>D Toutes Directions</u></b></p>	
<p><b>72. <u>EAEA</u></b></p> <p>Nous sommes actuellement en période d'EAEA et il semble que selon les Directions ou les services des pratiques différentes existent, concernant l'encadrement.</p> <p>Dans certains services, les cadres niveau 8 et plus ont toujours eu dans leurs EAEA des objectifs primables, cela ne concernant jusqu'à ce jour que des objectifs individuels (en rapport avec les objectifs CPG) Dans d'autres services, les agents nous signalent que depuis cette année, un changement a été introduit dans les consignes données aux managers, tel que d'associer, à chaque objectif un pourcentage appelé « objectif primable ». Cette démarche est exposée comme non négociable.</p> <p>Si l'objectif est atteint, la prime est affectée de ce pourcentage et l'atteinte de tous les objectifs permet d'avoir 100% de la prime. Pour autant, son versement n'est pas acquis puisqu'il dépend aussi de l'enveloppe budgétaire et des versements éventuels antérieurs.</p> <p>Il semble également que des objectifs collectifs aient précédemment été primables lors d'EAEA ,(pour une action nationale par exemple).</p> <p>La Direction peut-elle nous clarifier ce dernier point, et nous indiquer quelles consignes sont données ?</p>	<p><b>72 – La Direction rappelle les dispositions applicables en la matière :</b></p> <p><b><u>Article 5 du PA du 30 novembre 2004</u> : « Les salariés occupant des emplois classés à partir du niveau 8 des employés et cadres ... peuvent bénéficier d'une prime exceptionnelle de résultats destinée à reconnaître l'atteinte d'objectif(s) particulier(s) négocié(s) avec la hiérarchie. L'entretien tel que défini à l'article 7 doit permettre d'évoquer les éléments nécessaires à l'attribution éventuelle de la prime de résultats. La prime de résultats est fixée par le directeur et versée en une fois, au titre d'une année considérée. Elle peut atteindre jusqu'à l'équivalent d'un demi-mois de la rémunération de base telle que définie à l'article 3 du présent texte. Un bilan du nombre de bénéficiaires et du montant global versé est porté chaque année à la connaissance des institutions représentatives du personnel ».</b></p> <p><b>- <u>Dispositif d'application du PA du 30/11/2004 au sein de la CARSAT-RA, partie II</u> : l'article 5 du Protocole d'Accord prévoit la possibilité d'attribution d'une prime de résultat à l'encadrement supérieur destinée à reconnaître l'atteinte d'objectifs particuliers négociés avec le responsable hiérarchique dans le cadre de l'entretien annuel. Il appartient donc à la hiérarchie de ce personnel de ne fixer dans ce cadre que des objectifs spécifiques dont la réalisation présente un intérêt majeur pour la Branche d'appartenance ou l'organisme.</b></p> <p><b>Il en ressort les éléments suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prime de résultats doit être rattachée à l'atteinte d'objectifs définis dans ce cadre (la participation à une action nationale peut tout à fait être définie dans ce cadre)</li> <li>- Les objectifs afférents à la prime doivent être négociés entre le manager et le collaborateur</li> </ul>
<p><b>73. <u>Promotion</u></b></p> <p>Un agent en invalidité catégorie 1, donc travaillant à temps partiel pour raison médicale, s'est vu refusé, par la Direction de branche, une promotion demandée par son manager, au motif suivant : promotion liée à la reprise à temps complet.</p>	<p><b>73 – La Direction demande des précisions quant au cas évoqué afin de pouvoir intervenir, toute forme de discrimination est en effet condamnée.</b></p> <p><b>Il est par ailleurs rappelé que les promotions sont conditionnées par un élargissement du champ de compétence, élément qui est objectivement vérifié</b></p>



<p>Cette décision est pour nous discriminante.</p> <p>La Direction peut-elle nous donner une explication ?</p>	<p>par la Sous-Direction chargée du Développement des RH.</p>
<p><b>74. <u>Opération solidarité courrier</u></b></p> <p>Direction peut-elle nous préciser de quel services sont issus les volontaires retenus ?</p>	<p><b>74 – Les 38 volontaires proviennent des services suivants :</b></p> <p><b>4 secrétariat DAR- DAR/SDR</b>  <b>6 DAR/DOSMA</b>  <b>2 SDCADE</b>  <b>5 DAR/SDR</b>  <b>1 secrétariat DSATAS</b>  <b>2 DSATAS/SSR</b>  <b>3 DSATAS/DPRP</b>  <b>3 DSATAS/Tarifification</b>  <b>1 DAS/ pole recevabilité réclamation veuvage</b>  <b>1 secrétariat DACF</b>  <b>1 DACF/ Archive</b>  <b>1 DACF/DCO</b>  <b>5 DRC/PFS</b>  <b>2 DIRRES/DAP</b>  <b>1 DPAM/secrétariat</b></p>
<p><b>75. <u>Volontaires en Service Civique</u></b></p> <p>La Direction peut-elle nous indiquer combien de volontaires sont accueillis à ce jour, dans quels services et combien le seront à terme et dans quels services?</p>	<p><b>75 – Les éléments suivants sont précisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>6 agents en service civique ont débuté leur mission le 20 mars dernier pour une durée de 8 mois au sein des agences retraite de Grenoble, Chambéry, Annecy, Lyon Vaise, Lyon Part Dieu et Vénissieux</b></li> <li>- <b>2 agents en service civique ont débuté leur mission le 2 mai 2017 pour une durée de 8 mois également au sein des agences retraite de Villeurbanne et Saint-Etienne</b></li> </ul> <p><b>A l'issue de cette période, un bilan sera réalisé. Sauf bilan défavorable, la CARSAT poursuivra dans cette démarche d'insertion professionnelle.</b></p>
<p><b>76. <u>Maintien dans l'emploi</u></b></p> <p>La direction peut-elle nous indiquer ce qui est mis en place au sein de l'organisme dans le cadre du maintien dans l'emploi des salariés en arrêt de travail (maladie, accident du travail, accident de trajet) et nécessitant une adaptation de leur poste de travail ?</p> <p>Les assurés en arrêt de travail de longue durée reçoivent-ils une information sur la procédure à suivre et les personnes à contacter en cas de nécessité ?</p>	<p><b>76 –</b></p> <p><b>La Direction rappelle que les adaptations de poste de travail suite aux arrêts de travail pour maladie ou AT ne peuvent être réalisées que sur avis du médecin du travail.</b></p> <p><b>L'employeur ne peut en effet décider de tels aménagements de façon unilatérale, sous peine ensuite d'être accusé de discrimination liée à l'état de santé.</b></p> <p><b>Les salariés concernés reçoivent une convocation pour une visite de reprise.</b></p> <p><b>Par ailleurs et plus généralement dans le cadre du maintien dans l'emploi, la Direction rappelle l'engagement qu'elle a pris en 2016.</b></p>

Cet engagement définit les modalités financières d'un reclassement lié à une situation médicale afin de favoriser le maintien dans l'emploi. Ainsi, dès lors qu'un agent a manifesté son accord pour être reclassé sur un poste relevant d'un coefficient inférieur, compte tenu d'une situation médicalement constatée ayant donné lieu à un avis d'inaptitude sur le poste de la médecine du travail et/ou une reconnaissance de travailleur handicapé, il conserve l'intégralité de son salaire :

- **Maintien du coefficient, des points de compétence et d'expérience**
- **Maintien des éventuelles primes sous forme de points**
- **Maintien du statut de cadre le cas échéant**